

Elections françaises de mars 1967

Préparation et résultats*

par Hugues FALAIZE,

Licencié ès sciences politiques de l'Université de Genève.

et Fabien DUNAND,

Assistant à la chaire de science politique à l'Université de Genève.

★

Parmi les caractères originaux des troisièmes élections législatives sous la V^e République, il en est un dont l'importance n'échappe à personne. Cette consultation suit en effet d'un peu plus d'une année la confirmation du général de Gaulle à son poste de Président de la République. Ce fait qui n'eut présenté qu'un intérêt fort limité, s'il s'était agi d'élire un Président du type IV^e République, a sans aucun doute conféré aux élections de mars 1967 un aspect nouveau, qui s'est manifesté notamment par une préparation électorale d'une durée et d'une intensité inconnues jusqu'alors.

Face à leurs principaux alliés ou rivaux — le Parti communiste et la majorité gaulliste — les regroupements issus de l'élection présidentielle, la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (1) ainsi que le Centre démocrate (2) affrontaient pour la première fois directement le suffrage universel. Cette simplification de la vie politique, qui n'a pas bouleversé le comportement des électeurs français, a cependant façonné les différentes phases de la campagne, statique avec l'élaboration des programmes et la mise en place du dispositif électoral, dynamique avec la propagande. Déroulement des élections d'où se dégagent naturellement la théorie et la pratique, confusément mêlées pendant quatorze mois.

(*) Etude préparée dans le cadre du séminaire de Science politique que dirige le professeur Dusan Sidjanski, à l'Université de Genève.

(1) Regroupement de la SFIO, du Parti radical et de la Convention des Institutions républicaines sous la présidence de M. Mitterrand.

(2) Regroupement du MRP et du Centre national des Indépendants sous la présidence de M. Lecanuët.

LES PROGRAMMES ELECTORAUX

Dans la mesure où le combat s'est développé sur les thèmes de la stabilité et de la démocratie, les programmes électoraux n'ont pas été très apparents lors de cette campagne, en dehors des grandes affirmations de principe. Toutefois, autant l'élection présidentielle s'était faite sur la politique extérieure, européenne surtout, autant la politique économique et sociale a été, cette fois, l'enjeu du scrutin. Un enjeu matériel qui faisait pendant à l'enjeu formel, mais tout aussi fondamental : celui des institutions.

I. LA POLITIQUE INTERNATIONALE : le thème de l'indépendance nationale face au thème de l'intégration.

En matière de politique internationale, le débat s'établit entre deux thèmes opposés : celui de l'indépendance nationale, d'une part, celui de l'intégration, de l'autre, toutes les grandes formations se situant entre ces deux pôles.

La majorité, relativement homogène sur ce point, défend en effet une conception tendant à faire de la Nation une entité éternelle et première. Le nationalisme représente d'ailleurs la constante élémentaire de la pensée du Chef de l'Etat, et il n'est que d'évoquer la certaine idée qu'il se fait de la France pour évaluer l'importance accordée à la politique étrangère par le Gouvernement comme pour en définir les principaux objectifs.

A l'opposé, M. Lecanuet, se posant en successeur de Jean Monnet et de Robert Schumann, fonde son raisonnement non plus sur la France, mais sur l'Europe, cette future communauté institutionnelle qui constitue l'originalité marquante de son programme.

Avec l'Alliance atlantique, l'Europe était d'ailleurs la matière la plus propice à ces développements contradictoires qui ont permis de fixer les protagonistes relativement à cet axe des valeurs internationales. Ces deux exemples, dont l'intérêt n'est pas primordial pour les présentes élections, regroupent cependant les tendances françaises, ou les divisent, comme on voudra, puisque la politique étrangère est l'un des obstacles majeurs au programme commun de la gauche.

Ainsi, pour simplifier sans contredire beaucoup la réalité, il suffit de souligner la similitude des programmes qui existe, dans ce domaine, entre la Fédération et le Centre démocrate, alors que l'action tant atlantique qu'européenne du Gouvernement n'est pas pour déplaire à l'extrême gauche, sinon dans ses arguments, au moins dans ses conséquences immédiates.

II. LA POLITIQUE INTÉRIEURE : les institutions et la politique économique et sociale.

Si des nuances demeurent à ce propos entre les diverses formations françaises, les regroupements se font ici différemment. Face à la majorité pour qui le problème se résumait à prévoir ce que le général de Gaulle ferait ou ne ferait pas si les élections lui étaient défavorables, le fonctionnement si controversé des institutions a suscité deux formes d'opposition.

Au sein de la gauche d'abord, l'hostilité au régime n'est plus une question de nature, mais de degré. Quant la Fédération réclame, entre autres, l'abolition de l'article 16, tandis que le PSU insiste surtout sur l'aménagement démocratique de la pratique référendaire, le laconisme du PC est significatif de son intransigeance en la matière.

Moins qu'un bouleversement, le Centre démocrate voudrait, par contre, favoriser un dépassement des institutions en faveur d'un véritable régime présidentiel, ce que M. Lecanuet exprimait dans un aphorisme : « J'entends garder le navire, mais en redressant le Cap » (3).

Avec la politique économique et sociale, il s'agit du domaine de prédilection des partis de gauche, ce que les thèmes particuliers à ces formations font bien ressortir. C'est ainsi que plusieurs points, comme les nationalisations, la politique sociale des revenus ou les salaires, longuement exposés par la gauche ne figurent ni dans la « Plate-forme électorale » du Centre démocrate, ni dans le « Manifeste V^e République ».

Mais le débat tient par ailleurs à deux dilemmes devant lesquels se trouve le Gouvernement. Le premier découle des exigences de la rationalisation économique à l'échelon national qui s'opposent à celles du plein-emploi ; le second résulte de l'harmonisation à réaliser entre la politique de stabilisation et celle de l'accroissement des investissements productifs.

En fonction des préférences accordées, les affrontements n'ont donc pas manqué sur le logement, l'agriculture, le problème de l'emploi surtout relié à la promotion des travailleurs dans l'entreprise. Néanmoins, ces discussions n'étaient au fond traitées qu'en épiphénomène d'une seule et même cause, le V^e Plan.

Les aménagements tant économiques qu'institutionnels à apporter au V^e Plan ont en effet retenus l'attention de tous les partis politiques. Planification relativement souple pour la majorité et le Centre démocrate, planification plus rigoureuse pour la gauche, tels sont les cadres qui servent

(3) *Le Monde*, 15-16 mai 1966, p. 6.

de base aux conceptions de détail dont la Fédération et le PSU ont donné un aperçu des plus complets.

Quelques considérations générales se dégagent de cette analyse succincte qui distinguent le programme de la majorité des programmes d'opposition. La majorité pouvait déjà se réclamer de trois projets, laissés au Parlement avant la fin de la législature : la loi sur la spéculation foncière, la loi sur la contraception et l'amendement Vallon. Elle pouvait également faire valoir les projets plus lointains de réforme fiscale et de relance de la politique du logement. Toutefois, si l'on s'en tient à l'énoncé, son programme se bornait à quelques vagues formules dans la plupart des domaines importants de la politique européenne et de la politique sociale, ainsi qu'à l'emploi des « termes magiques » : stabilité, indépendance, progrès. D'ailleurs, même un ouvrage de fond, écrit par l'un de ses plus éminents représentants, M. Debré, n'éclaire pas certains problèmes d'une lumière bien nette (4).

Les oppositions avaient la tâche plus facile qui savaient pertinemment que la seule action possible résulterait nécessairement d'un compromis. Et il est significatif de relever le manque de toute précision en ce qui concerne les moyens d'application, ou même le coût financier, des réformes proposées, notamment pour les partis de gauche, pourtant les plus précis à cet égard. En somme, pour tenter de prendre le pouvoir, on ne pouvait s'occuper des contraintes de son exercice (5).

LA TACTIQUE ELECTORALE

Pour la première fois depuis longtemps, en France, les formations politiques, et ceci est vrai surtout pour la gauche, ont cherché à ne pas limiter leur union à de simples accords électoraux, mais à la prolonger par un programme commun. Toutefois, en raison des difficultés rencontrées par un tel projet, aucun aspect réellement nouveau n'est venu confirmer les déclarations d'intention. Au niveau des réalités, ce sont donc des tactiques électorales relativement classiques qui ont joué, à commencer par celle de la gauche.

I. LA TACTIQUE DES PARTIS DE GAUCHE

La Fédération se situe au centre des problèmes de tactique de la gauche, et le premier d'entre eux s'est posé en son sein même, à l'époque de sa

(4) Michel DEBRE, *Au service de la Nation*. Stock, 1963.

(5) Pierre VIANSSON-PONTE, *Programme d'abord*, *Le Monde*, 16 février 1967, p. 1 et 7.

formation. Dès le 5 janvier 1966, un article de Robert Lucente (6) exprimait les distances que la Fédération tenait à prendre vis-à-vis du Centre démocrate, et le désir de M. Mitterrand de se rapprocher du Parti communiste plutôt que de reprendre la tentative Defferre. Une semaine plus tard, la double appartenance au Centre démocrate et à la FGDS était déclarée impossible. Ainsi s'éloignait très tôt la perspective d'une alliance électorale entre la Fédération et le Centre démocrate, puisque le 19 avril suivant, M. Defferre traitait le groupe centriste de « formation réactionnaire », repoussant toute idée d'entente avec lui (7).

Le 24 mai, par contre, le PC suggérait à la Fédération de bloquer les voix au 2^e tour sur le candidat de la gauche le mieux placé par le suffrage universel (8). Mais l'affaire en resta là, en raison de l'attitude des radicaux qui désiraient contrebalancer les contacts avec le PC par des contacts analogues avec le centre, y compris le Centre démocrate. D'autre part, M. Mitterrand, qui ne voulait pas d'exclusive à l'égard des « bons Républicains », rejetait le système du désistement automatique.

Les positions paraissaient fermement établies, après le Congrès du Parti radical à Marseille, lorsque le 20 décembre, dès le deuxième jour des négociations, un accord fut signé entre la Fédération et le PC. Aux termes de cet accord, un désistement réciproque devait intervenir au deuxième tour, en faveur du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, c'est-à-dire celui qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix, mais des exceptions étaient prévues qui seraient examinées au lendemain du 1^{er} tour. Dispositions qui furent reprises dans l'accord du 22 janvier 1967, entre la Fédération et le PSU.

II. LA TACTIQUE DU CENTRE DÉMOCRATE

Dans ce domaine, la position du Centre démocrate a évolué en raison inverse de celle de la FGDS. Au fur et à mesure que M. Mitterrand s'orientait davantage vers la gauche, M. Lecanuet était contraint à rechercher l'alliance d'une fraction de plus en plus réduite de la Fédération, pour se retrouver seul, en définitive.

Et de fait, à la suite des accords de décembre qui happèrent les radicaux dans l'alliance communiste, le Centre démocrate a élaboré une tactique d'isolement, en ce sens que le candidat démocrate n'aurait à choisir au 2^e tour qu'entre le maintien ou le retrait pur et simple. Pas de « cuisine électorale ». Mais les dirigeants de la formation centriste, battus dans la course aux alliances, pressentaient le danger de la situation.

(6) *Le Monde*, 5 janvier 1966.

(7) *Le Monde*, 20 avril 1966.

(8) *L'Humanité*, 25 mai 1966.

III. LA TACTIQUE DE LA MAJORITÉ

La majorité, on le sait, se veut un bloc monolithique. Peut-on admettre, dans ces conditions, qu'il existe une tactique électorale gaulliste, si l'on considère par ailleurs qu'aucune formation n'a conclu d'accord avec la V^e République.

Cependant, les choses n'ont pas été si simples. En effet, dans le courant du mois de mai 1966, M. Giscard d'Estaing préconisait, pour le premier tour, des candidatures distinctes UNR et Républicains indépendants, ce qui était une manière d'insister sur la dualité de la majorité (9). Mais ces velléités ne trouvèrent pas d'écho favorable et c'est sous le sigle unique de V^e République que se sont présentés les candidats giscardiens, malgré tous les efforts de leur président pour marquer leur autonomie par un slogan particulier : « Devenir plus ».

LES CANDIDATURES

EXEMPLES ET RÉALITÉS

Lors du scrutin de novembre 1962, 482 sièges étaient à pourvoir dont 465 en métropole. Depuis lors, 5 nouvelles circonscriptions ont été créées dans la région parisienne, remaniement qui a donc porté à 470 le nombre des députés métropolitains. Et, alors qu'en 1962, 2.172 citoyens s'étaient définitivement inscrits en métropole, 2.190 (10) se disputaient les 470 mandats disponibles en 1967. C'est dire que le corps électoral français pousse la stabilité jusque dans le détail.

Cependant, seuls les gaullistes et le PC ont accordé leur propre investiture à un candidat dans chacune de ces circonscriptions. La Fédération de la gauche a investi, quant à elle, 412 candidats tandis que le PSU en présentait 104. A la suite d'accords, ces deux dernières formations ont d'ailleurs abouti à quelques candidatures communes, celles notamment de M. Gabriel Taix contre M. Chaban-Delmas (2^e circonscription de la Gironde) et de M. Jean Parent contre M. Giscard d'Estaing (2^e circonscription du Puy-de-Dôme).

Trois cents quatre-vingt-deux candidats seulement, membres du Centre démocrate ou soutenus par lui, défendaient les positions de M. Lecanuet. Mais, pour faciliter le combat de plusieurs personnalités, le Bureau politique avait finalement renoncé à leur opposer ses propres troupes.

(9) *Le Monde*, 12 mai 1966.

(10) *Le Monde*, 5-6 mars 1967, p. 4 (selon les statistiques du Ministère de l'Intérieur).

A l'extrême droite, l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès (ARLP) dirigée par M. Tixier-Vignancour, le Rassemblement européen de la liberté (REL) de Dominique Venner, ainsi que le Centre Démocrate et Républicain (CDR) fondé en décembre 1966 par M. Palmieri, se partageaient une centaine de candidats (103 exactement), surtout concentrés dans la région parisienne.

Enfin, outre la cinquantaine de dissidents gaullistes, près de 200 candidats sollicitaient les suffrages sous des étiquettes diverses ou fantaisistes, parmi lesquelles les « divers droite » et les « divers modérés » étaient les plus nombreuses.

Après ce premier aperçu statistique, et en dehors de la candidature unique instaurée par la majorité, plusieurs caractéristiques doivent être dégagées :

- a) La dominante socio-professionnelle au sein de chaque groupe de candidats.
- b) Les candidatures des ministres et la tentative de renouvellement des cadres politiques entreprise par la majorité.
- c) Les questions soulevées par les conflits de candidatures.

1. Globalement, tout d'abord, la composition professionnelle de l'ensemble des candidats métropolitains aux élections législatives est la suivante :

1. Fonctionnaires	660
a) Professeurs : 374 dont 51 de l'enseignement supérieur ; 121 de l'enseignement secondaire ; 23 de l'enseignement technique ; 165 de l'enseignement primaire ; 14 divers.	
b) Autres fonctionnaires : 286 dont 198 fonctionnaires ; 52 membres du personnel de la SNCF ; 24 militaires ; 12 membres du personnel des P et T.	
2. Professions libérales	584
a) Professions médicales : 211 dont 143 médecins.	
b) Autres professions libérales : 373 dont 142 avocats.	
3. Salariés (ingénieurs, cadres, employés, ouvriers)	469
4. Chefs d'entreprise	157
5. Agriculteurs (123 exploitants et 5 ouvriers agricoles)	128
6. Commerçants	68

7. Retraités et pensionnés	41
8. Artisans	33
9. Divers	25
10. Sans profession	18
11. « Propriétaires »	4
12. Professions maritimes	3
	<hr/>
Total	2.190

La répartition s'effectue différemment au sein de chaque grande formation et la catégorie socio-professionnelle dominante, ou à défaut la plus importante, varie de l'une à l'autre (11). Le cas du Centre démocrate est le plus simple puisque plus de la moitié de ses représentants exerçaient une profession libérale : 48 ingénieurs, 45 avocats, 27 conseillers juridiques et experts, 21 médecins etc., étaient soutenus ou investis par le mouvement centriste dont le substrat sociologique est l'un des plus homogènes avec celui du PC.

Si la majorité comptait encore une proportion notable de « professions libérales », elle a surtout recruté de hauts fonctionnaires, 75 au total, chiffre sans précédent qui est le signe de l'emprise du pouvoir sur l'administration.

Pour le PC, 105 ouvriers, 79 instituteurs et 47 employés constituaient la force dominante et ces chiffres comparés montrent d'ailleurs que les liens entre les classes sociales et les partis, sans doute largement atténués, ne sont pas complètement disparus. A la Fédération, le corps enseignant et les professions libérales prédominaient également : 75 professeurs auxquels s'ajoutaient 49 autres fonctionnaires, 29 avocats, 25 ingénieurs, 21 médecins, etc.

Deuxième indice particulièrement intéressant en cette période où le corps électoral est le plus vieux depuis vingt-cinq ans, l'âge des candidats se répartissait comme suit (12) :

54 candidats de 23 à 30 ans (31 en 1962).
381 candidats de 31 à 40 ans (520 en 1962).
836 candidats de 41 à 50 ans (703 en 1962).
607 candidats de 51 à 60 ans (628 en 1962).
272 candidats de 61 à 70 ans (251 en 1962).
40 candidats de plus de 70 ans (39 en 1962).

(11) *L'Aurore*, 24 février 1967, p. A1.

(12) *Le Monde*, 5-6 mars 1967, p. 4.

Les candidats de 1967 qui comptent un peu plus de « très jeunes » sont donc d'une moyenne d'âge un peu plus élevée qu'en 1962.

2. Lors de son premier ministère en 1958, le général de Gaulle avait fait appel à des technocrates qui n'avaient jamais affronté le suffrage universel, M. Couve de Murville notamment. De même, en 1962, lorsque le Président de la République appela M. Pompidou à la tête de son Gouvernement, celui-ci n'avait jamais rempli, ni même postulé, de mandat politique.

Or, en mars 1967, 26 des 28 ministres du Gouvernement ont sollicité un siège de député, à la demande du général de Gaulle. Toutefois, le véritable motif de ces candidatures était des plus pragmatiques. On n'ignore plus désormais que le ministre, de par sa renommée, sert de locomotive politique et recueille généralement davantage de voix qu'un simple candidat local.

En outre, seule parmi les formations en présence, l'UNR n'a pas systématiquement représenté ses sortants dans le but de renouveler les cadres politiques et les siens d'abord. Aussi bien les remous n'ont-ils pas manqué quand il a fallu écarter les vieux notables gaullistes peut-être, mais moins dynamiques et moins souples que les anciens de l'ENA, technocrates avant tout.

Comme le faisait remarquer Maurice Duverger (13), le gaullisme tente la même entreprise que les Républicains ont accompli après la chute du Second Empire : après avoir instauré une certaine forme d'institutions, les consolider en installant aux postes-clés des représentants des « couches nouvelles », autrement dit les jeunes générations.

Pourtant, l'opposition présentait également de jeunes candidats puisque la Fédération en particulier comptait nombre de très jeunes parmi les siens. Mais la reconduction automatique des sortants, qui supprimait les conflits, obligeait ces jeunes cadres à affronter le suffrage universel dans les circonscriptions difficiles où leurs chances d'élection étaient restreintes. La différence est à ce niveau, et à ce niveau seulement, mais la composition du groupe parlementaire FGDS montre que le fait n'est pas sans importance.

3. Le meilleur exemple de conflit interne engendré par les candidatures est celui des Gaullistes dissidents, regroupés par Claude Draillard, au sein du Centre national pour la V^e République. D'après le Secrétaire général du mouvement, les Gaullistes dissidents refusent le dilemme : « majorité inconditionnelle et caporalisée ou opposition éparse et stérile »

(13) *Le Monde*, 14 décembre 1966, pp. 1 et 7.

et veulent sauvegarder les libertés fondamentales du citoyen sans porter atteinte à la stabilité des institutions (14).

Mais le dessein des « rebelles » n'était pas toujours aussi pur. Il y a d'abord parmi eux les députés sortants, insuffisamment inconditionnels ou trop vieux auxquels le Comité d'action pour la V^e République a préféré des ralliés ou des plus jeunes. Il y a aussi les vrais gaullistes, ceux de la résistance, qui reprochent à l'UNR de glisser vers un néo-radicalisme sous l'influence de M. Pompidou.

En définitive, une cinquantaine de dissidents seulement se sont présentés mais la nécessité d'obtenir les suffrages de 10 % des électeurs inscrits — c'est-à-dire 13 à 15 % des votants — éliminait à l'avance la plupart de ces « soldats perdus », selon l'expression de M. Jacques Baumel.

Du côté de l'opposition, et comme exemple de conflit externe, le contentieux électoral entre la FGDS et le PSU a marqué la précampagne. Le 29 novembre 1966, la Fédération départementale du PSU annonçait la candidature de M. Marcel Pierre, dans la deuxième circonscription de Saint-Etienne, où se présentait M. Charles Hernu, délégué général de la FGDS, ajoutant qu'en cas d'accord total ou partiel de la gauche, elle demeurerait prête à revoir son dispositif électoral (15).

En début décembre, M. Charles Hernu mettait sa candidature à la disposition du Comité exécutif de la FGDS afin de ne pas servir d'élément de division, sans oublier pour autant de qualifier la candidature de M. Marcel Pierre d'« agression ». La Fédération PSU riposta en accusant M. Hernu de l'avoir mis devant le fait accompli, alors que la Fédération refusait par ailleurs de discuter un programme commun et de définir une tactique électorale sans ambiguïté.

Le différent, qui ne fut résolu qu'à la conclusion des accords nationaux entre le PSU et la FGDS, posait en fait un problème politique. Les forces traditionnelles de la Fédération souhaitaient ne pas favoriser la « nouvelle gauche » mais, de son côté, le PSU ne pouvait envisager son effacement dans certaines circonscriptions où son implantation progresse.

LES MOYENS D'ACTION

L'américanisation de la campagne a pris un tel développement en quelques semaines que l'évolution n'aurait pu échapper aux observateurs les moins perspicaces. Mais ce phénomène général et particulier se réduit,

(14) *Tribune de Genève*, 17 février 1967.

(15) Voir *Le Monde*: 30 novembre 1966, p. 7; 6 décembre 1966, pp. 1 et 6; 7 décembre, p. 7; 8 décembre, p. 6; 11-12 décembre 1966, p. 7.

pour l'essentiel, à deux méthodes : la personnalisation tout d'abord, et l'emploi combiné des procédés publicitaires et des ressources de la technique.

La « personnalisation nationale des tendances » a suivi son cours lors de cette dernière campagne. Les différents chefs de parti ont sillonné la France pour soutenir leurs candidats locaux, ce qui leur a valu l'appellation de « locomotives » nationales. De même, la photo des leaders a recouvert en quelques jours les murs électoraux. A ce sujet, si M. Pompidou a assumé la charge de chef de parti, le portrait retenu pour les affiches géantes de l'UNR était celui du général de Gaulle. Enfin, la présentation d'ensemble des candidats à la Mutualité ou au Palais des sports, relevait de la même préoccupation.

Mais les recettes pour se faire élire ne se sont pas réduites à ces répétitions plus ou moins générales. Porte-clés, disques, badges, effigies grandes et petites, cartes postales sont venus compléter la panoplie du parfait candidat, qui participait, de plus, à de véritables cours ou à des séminaires d'information. Jusqu'au téléphone et aux machines électroniques qui ont été mis à contribution. En effet, avant chacune de ses réunions, M. Sanguinetti faisait distribuer des cartes perforées portant 10 questions parmi lesquelles les participants devaient en choisir trois. Avec l'aide d'une machine électronique, le ministre connaissait donc, quelques minutes avant son intervention, les préoccupations de son auditoire et pouvait développer ses arguments sans craindre d'être hors sujet.

Quelques remarques générales se dégagent néanmoins de ce déploiement d'ingéniosité. Le Parti communiste est resté le plus traditionnel dans l'organisation de sa campagne. Certes, il a bien distribué quelques porte-clés pour se mettre au goût du jour, mais il a préféré conserver, peut-être avec raison, les méthodes qui lui sont propres : quadrillage des quartiers et de l'usine, porte à porte etc., dont les militants sont le moteur.

Plus audacieux, l'UNR et le Centre démocrate, ce dernier ne disposant pas des moyens financiers du Gouvernement, ont systématiquement codifié leur action, l'UNR avec l'aide de « Services et Méthodes », le Centre démocrate en publiant à l'intention de ses candidats une brochure intitulée « 1001 conseils pour une élection ».

Le volumineux dossier remis à chaque candidat UNR par les soins de l'organisation dirigée par Michel Bongrand recommandait l'emploi de nombreux « articles », tous susceptibles d'attirer l'attention du « client » : le visiotone dont l'apparence est celle d'un poste de télévision portatif, et qui permet de passer un film en couleur d'une durée de 20 minutes ; les disques souples en polyvinyle gravés sous la forme d'un journal sonore ; la phototimbre à l'effigie du Général, du Premier Ministre ou du candidat — pour la correspondance avec les hommes d'affaires qui reçoivent leurs

lettres décachetées par leur secrétaire, le timbre devait être collé sur la lettre elle-même ! — et les fameux porte-clés avec photo du candidat.

Par ailleurs, l'UNR et « Services et Méthodes » ont travaillé en étroite collaboration dans le cadre du « Comité des moyens » dont les réunions hebdomadaires rassemblaient les principaux cadres de l'agence et différents candidats importants de la majorité pour discuter des problèmes techniques.

A ce propos, certains candidats gaullistes n'ont pas apprécié cet art « de vendre » la politique, reprochant notamment à l'état-major parisien d'imposer des thèmes de propagande peu adaptés aux caractères régionaux ou à leur circonscription. Ils se plaignaient également de ne pas avoir reçu toute l'aide promise par les instances centrales, ce qui leur a quelquefois valu de se trouver en état d'infériorité face aux candidats de l'opposition.

La brochure d'une centaine de pages réalisée par l'agence « Relations et Promotions » dans le but de fournir aux candidats du Centre démocrate tous les conseils nécessaires à leur succès, ou du moins à leur efficacité, présentait à cette fin un caractère très pragmatique.

Les problèmes de l'affichage et l'organisation des réunions publiques occupent la majeure partie de ce document dont de simples extraits conservent bien l'esprit. Selon cette brochure, l'affiche doit, par exemple, être conçue « tant au point de vue rédaction qu'au point de vue présentation générale, dans l'esprit du Centre démocrate de façon à retrouver le même style dans l'ensemble des circonscriptions (...). La rédaction de votre texte doit faire l'objet de tous vos soins. Débarrassez-vous des mots inutiles. Soyez très concis pour ne pas fatiguer le lecteur. Trouvez des mots incisifs et percutants, mais évitez les superlatifs qui ne veulent plus rien dire à force d'avoir été employés à tort (...). Le papier vert, bien que cette teinte soit celle de l'Europe, est à déconseiller psychologiquement : les études sur ce sujet relèvent un fort pourcentage d'aversion pour cette couleur ».

Plusieurs pages sont également consacrées à l'« opération téléphone », ce qui marque l'importance attachée à ce système nouveau en France ; ce procédé suscite, entre autres, les considérations suivantes : *a*) But : « Faire passer rapidement un message téléphonique, précis, court, facilement assimilable et convaincant (...). Il faut purement et simplement frapper l'attention. Donc, être bref, poli et aimable » ; *b*) Date : Environ 8 à 10 jours avant le vote « pour que les personnes appelées s'en souviennent à l'heure du choix » ; *c*) Technique : 1) la voix : « Choisir une voix (féminine de préférence) grave, chaude, sans accent particulier, charmeuse sans mièvrerie ; » 2. Présentation du message : « Ne pas présenter celui-ci immédiatement (...). Demander s'il s'agit bien de M. ou

de Mme X... (...) de telle façon que le message soit personnalisé... Quand le correspondant a un titre quelconque (président, directeur, secrétaire général etc.), lui donner immédiatement. Il sera plus réceptif pour écouter la suite. Par contre, ne jamais donner le titre nobiliaire afin d'éviter toute forme d'obséquiosité... ».

Cependant, pour le Centre démocrate comme pour les autres formations, ces conseils devenaient souvent inutiles ou illusoirs par inertie des candidats ou par manque de moyens financiers.

Bien que le petit écran, face à la campagne menée par les radios périphériques, n'ait pas provoqué la même curiosité que pour l'élection présidentielle de 1965, la télévision a été le moyen de propagande le plus discuté, et ce pour trois motifs.

Tout d'abord, le passage de la loi du 30 décembre 1966 (16) relatif à la répartition des temps de parole à l'ORTF entre la majorité et l'opposition a fourni l'occasion de vifs affrontements, lors du débat parlementaire. Le projet de loi affectant une durée d'émission égale aux groupes de la majorité comme à ceux de l'opposition, plusieurs aspects ont été soulignés par les critiques de l'opposition.

1. Quel critère peut définir, indépendamment de circonstances particulières, les notions de majorité et d'opposition, dans un régime où le bipartisme n'est pas de règle ?

2. La répartition des temps d'antenne entre formations au prorata de leur représentation parlementaire ne tient pas compte de leur audience réelle dans le pays. Si, en Allemagne, la répartition est ainsi effectuée, il faut préciser que les parlementaires allemands sont élus à la proportionnelle. Dans ces conditions, c'est à la proportionnelle que les temps d'antenne sont finalement répartis. Mais pourquoi vouloir appliquer le système majoritaire pour le mode de scrutin et la proportionnelle pour les émissions de propagande ?

3. Une critique mieux fondée voulait que toutes les formations disposent de chances égales. La seule limite imposée serait un certain nombre de candidats (entre 75 et 100) nombre à partir duquel toutes les formations bénéficieraient du même temps d'antenne. Il s'agissait en somme de reproduire, pour les élections législatives, le système instauré pour les élections présidentielles.

Mais tous les amendements basés sur ces objections ont été rejetés et, en définitive, les diverses tendances politiques se sont réparties les temps d'antenne au prorata de leur représentation parlementaire, dans le cadre

(16) *Journal Officiel*, 30 décembre 1966, p. 11.684.

de chacune des séries réservées, l'une aux groupes de la majorité, l'autre à ceux de l'opposition.

Par ailleurs, par son allocution traditionnelle du 31 décembre, le Président de la République lançait cette première affiche dont parlait Jacques Fauvet. Mais ses deux discours ultérieurs, le 9 février et le 4 mars, ont été beaucoup plus efficaces parce que conçus dans la seule optique électorale. L'échéance du 5 mars se rapprochant, les thèmes du général de Gaulle se sont précisés de même que les protestations et les critiques de l'opposition se sont faites plus vives, mais les schémas sont demeurés constants.

Pour le Président de la République, le régime lui-même étant en jeu, sa position lui commandait d'intervenir. Dans la forme au moins, le chef de l'Etat a cependant cherché à s'élever au-dessus des querelles partisans, s'il n'a pas caché sa préférence. En dehors des critiques de fond, l'opposition reprochait essentiellement au général de Gaulle deux faits qui, disait-elle le plaçait au-dessus des lois.

1. De ne pas respecter le rôle d'arbitre que lui confère la Constitution en prenant ouvertement parti pour les candidats gaullistes.

2. De ne pas décompter son temps de parole des minutes d'antenne imparties par la loi à la majorité et surtout de s'octroyer le droit de parler quand il n'était plus possible à ses adversaires de lui répondre sur les mêmes ondes.

Le Centre démocrate accusait même le général de Gaulle de s'arroger « le monopole de la V^e République » alors que ses institutions ont été adoptées par dix-huit millions de Français, lors du référendum constitutionnel de 1958. Or, un mois plus tard, 3 millions et demi d'entre eux seulement votaient UNR : On n'est donc pas nécessairement détracteur de la V^e République, disait M. Soustelle, quand on n'est pas du parti gaulliste.

Enfin, comme en 1962 déjà, la campagne électorale a fourni à la presse le prétexte d'un grand nombre d'articles sur l'objectivité comme sur l'influence de la télévision.

En ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire sur le plan de l'information, l'objectivité de l'ORTF a été souvent mise en cause. *Le Monde* a ainsi publié une étude relative à l'utilisation politique des « actualités régionales », qui citait en particulier un récent raisonnement du député UNR, M. Charret : « La télévision est au service du peuple, mais d'abord au service de l'UNR, puisque l'UNR est, elle, au service du peuple français ».

Les membres de la majorité ont également fait valoir deux autres

justificatifs qui sont autant d'aveux : d'une part, la presse écrite est très nettement favorable à l'opposition et nul ne s'en plaint ; d'autre part, le gouvernement a une mission à accomplir et comme l'écrit M. Michel Debré, il « dispose normalement des antennes pour l'explication de sa politique. C'est un devoir pour lui de le faire et c'est donc un droit d'employer le moyen de diffusion appropriée » (17).

Le problème de l'influence du petit écran est plus complexe car une simple corrélation entre le fait de posséder un téléviseur et le choix du vote ne peut en effet prouver définitivement une action de la télévision sur la détermination politique de l'électeur. D'ailleurs, il n'existe pas de preuves catégoriques d'une influence de la télévision sur le comportement électoral.

Néanmoins, d'après les enquêtes réalisées jusqu'ici en France (18), l'action de la télévision, relativement faible et limitée, s'exerçait surtout comme soutien d'attitudes préexistantes, en faveur du vote (influence sur les indifférents) et en faveur de la majorité (influence sur les indécis). D'autre part, elle agirait aussi sur les femmes, mais n'aurait pas d'influence sur les opposants. Ces quelques conclusions, il est vrai, corroborent le fait bien connu qu'un individu s'informe moins pour se faire une opinion que pour confirmer la sienne propre.

Actuellement, la personnalité du général de Gaulle n'est pas non plus sans fausser les données du problème. Si les interventions télévisées du Président de la République ont, à diverses reprises, trouvé un certain écho dans l'opinion publique, cela est dû au prestige historique du personnage ; c'est ensuite parce qu'il joue sur l'aspiration à la sécurité de l'électorat en agitant l'épouvantail des républiques défuntes. Dès lors, « l'étrange lucarne » ne remplit qu'un rôle d'appoint, plus important à l'occasion quand la majorité n'est plus franche et massive, après neuf ans d'usure au pouvoir.

LES IMPERATIFS DE L'ACTION

Pour être efficace, la propagande doit simplifier ses thèmes afin d'atteindre tous les individus (règle de simplification) et les répéter pour en incruster les mémoires (règle de répétition) ; mais elle doit aussi annihiler l'action des adversaires, ce qu'il est souvent plus facile d'obtenir par l'ironie (l'argument personnel) que par une critique serrée du pro-

(17) Michel DEBRE, *Au service de la Nation*, op. cit.

(18) Guy MICHELAT, *Revue française de Science politique*, vol. XIV, n° 5, octobre 1964.

gramme (l'argument rationnel). La propagande fait davantage appel à la passion qu'à la réflexion, et si le fait n'est pas nouveau, il s'accompagne d'une utilisation systématique des sources du préjugé politique : le mensonge (règles de l'ennemi unique et de la déformation), le mythe (règle de la transfusion) et la volonté de puissance (règle de l'unanimité).

Tous ces moyens psychologiques se classent donc naturellement en fonction de leur but essentiel : propagande, contre-propagande ou soutien intermédiaire quand ils préparent le développement de l'action.

I. PROPAGANDE

1. Règle de simplification

La présentation du programme des principaux partis s'est effectuée sous le signe de la simplification. L'exemple du programme économique du PC, divisé en trois objectifs : nationalisation des monopoles, planification démocratique, réforme fiscale, n'est pas significatif à cet égard puisqu'il ne procède pas d'une nouvelle pratique. Par contre, le programme de l'UNR s'est trouvé réduit à trois maîtres-mots : la stabilité, la paix et le progrès.

Bien plus, pour ceux qui voient dans le Centre démocrate une nouvelle forme du MRP, il leur faut reconnaître que le dernier né représente sur ce plan un progrès. Contrairement à la pratique du MRP, le Centre démocrate a en effet présenté des objectifs en trois points : la démocratie, l'Europe, la politique économique et sociale, au niveau même de chaque circonscription.

Au cours de la campagne des élections présidentielles déjà, M. Mitterrand avait fait un effort en vue de simplifier son programme. C'est dans cette optique que certains symboles avaient été forgés, notamment la priorité des priorités accordée à l'Education nationale. Cependant, en dehors de plusieurs slogans du genre « une école, un emploi, un toit » (19), la Fédération a manqué d'imagination dans le choix d'expressions claires et frappantes.

2. Règle de répétition

Comme toujours, le PC a scrupuleusement respecté cette règle impérative de la répétition, et l'a appliquée aux principales de ses revendications. Depuis les élections présidentielles et plus particulièrement après la grève générale du 17 mai 1966, *L'Humanité* a présenté à ses lecteurs, presque tous les jours, les deux buts du parti : obtenir l'élaboration

(19) *Le Populaire de Paris*, 2-3 février 1967, p. 1.

d'un programme commun à toute la gauche et réaliser un accord de désistement réciproque pour le 2^e tour des élections législatives. A la suite de cet accord intervenu le 20 décembre, les orateurs et les rédacteurs communistes ont axé la conclusion de leurs discours ou de leurs articles, sur le mot d'ordre suivant : « Votez communiste dès le 1^{er} tour pour renforcer les forces d'union de la gauche ». Un mois plus tard, en rapport avec les conclusions de l'enquête réalisée par l'IFOP (20) selon laquelle 51 % des Français estimaient que le rôle du PC a été utile depuis la libération, le slogan « Pas de gauche véritable ni de politique de progrès social sans les communistes », est venu s'ajouter à ce premier mot d'ordre (21).

De son côté, l'UNR a fait valoir, par tous les moyens disponibles, que sous le régime de la IV^e République, tout allait mal, et qu'aujourd'hui tout va mieux, si ce n'est pour le mieux. Par contre, aucune autre formation n'est parvenue à orchestrer sa campagne, en fonction de ce principe, d'une manière aussi appliquée que les deux partis chers à la dialectique de M. Malraux.

3. Règle de transfusion

Deux idéaux ou deux mythes ont respectivement servi de substrat pré-existant aux propagandes de la majorité, d'une part, et de l'opposition dans son ensemble, de l'autre. L'analyse systématique des discours électoraux et des commentaires montre que la propagande gaulliste s'est constamment fondée sur le préjugé national, marqué tout au long de la campagne du double sceau de la stabilité et de l'indépendance.

Par ailleurs, il existe une idée-force commune à toute l'opposition. Qu'il s'agisse de la réforme de la police, de la réforme des institutions ou de la planification, l'ensemble de l'opposition réclamait le retour à la démocratie. C'est d'ailleurs sur ce mythe démocratique que reposaient les critiques les plus virulentes à l'adresse du Gouvernement.

II. LA CONTRE-PROPAGANDE

1. Règle de l'ennemi unique

Au cours de la campagne, Pierre Viansson Ponté constatait que communistes et gaullistes pratiquent à l'égard de leurs adversaires la politique de l'amalgame, politique déjà décelée par M. Mitterrand sur d'autres sujets.

(20) *L'Humanité*, 18 janvier 1967, p. 4.

(21) *L'Humanité*, 6 février 1967, p. 4. Ce jour-là précisément le mot d'ordre et le slogan apparaissent à la même page.

A ce stade, le PC voulait faire accroire une collusion d'intérêts entre la majorité et le Centre démocrate. D'une part, il s'agissait d'affirmer que les deux mouvements visés proposaient au pays une politique réactionnaire. Pour ce faire, de nombreux articles publiés à intervalles réguliers dans *L'Humanité*, ont ironisé sur le passé politique de certains partisans de M. Lecanuet, qualifiés de vieux chevaux de retour de la réaction. Il s'agissait ensuite de rappeler à tout propos la position du leader démocrate qui déclarait préférer l'élection d'un gaulliste à un communiste, pour en conclure que « les gaullistes inconditionnels » et les « anti-gaullistes très relatifs » se retrouvaient dans le même sac (22).

Sur l'autre bord, l'opposition à l'UNR était apparemment multiple. Mais les gaullistes ont cherché à accréditer l'idée que les diverses formes de l'opposition s'entendaient sur l'essentiel : le retour aux pratiques du passé. Dans son allocution du 9 février en particulier, le Chef de l'Etat faisant allusion à trois formations, sans les nommer, tendait à démontrer que la victoire de l'une ou de l'autre amènerait en France un résultat analogue, d'ailleurs voisin du chaos.

La position des autres partis était plus délicate et la contre-propagande du Centre démocrate révèle ici une faiblesse. Les déclarations de M. Lecanuet sur les frontières de sa formation : l'inconditionnalité et le communisme allaient à l'encontre de la règle élémentaire de l'ennemi unique, même si ces frontières n'étaient pas sans rapport entre elles. L'attitude de la Fédération n'a pas été plus efficace. Certes la Fédération n'avait qu'un seul ennemi, l'UNR, et ne l'a pas caché, mais elle avait des amis radicaux et des alliés communistes, très susceptibles. Et, à plusieurs reprises, M. Mitterrand a dû intervenir pour maintenir les limites prudentes et difficiles de son action.

2. L'argument personnel

L'une des meilleures formes de cette tactique a été utilisée par le PC contre l'UNR, lorsque René Andrieu a présenté dans *L'Humanité* les positions historiques de deux candidats gaullistes. Ainsi, d'après *L'Humanité*, en 1941, M. Jean Sagette, suppléant de M. Pompidou, se félicitait de « voir chaque jour grandir le nombre des partisans fervents du maréchal Pétain... » alors que M. Macé, candidat à la réunion, traitait le général de Gaulle « d'assassin, de lâche et de traître », un an plus tard. Et de conclure que si le vent de l'Histoire a tourné, les girouettes aussi (23).

(22) *L'Humanité*, 7 juillet 1966, p. 1.

(23) *L'Humanité*, 23 janvier 1967, p. 1.

Sous le thème « la gauche n'est pas à gauche et le centre n'est pas au milieu » (24), slogan lancé par M. André Malraux, les autres formations ont subi des attaques répétées. A gauche, M. Guy Mollet, premier responsable de l'« équipée de Suez » et de la mobilisation du contingent en 1956, était la cible-modèle des propagandistes de l'UNR. En ce qui concerne le Centre, M. Pompidou a souvent ironisé sur la disponibilité affirmée par son leader. A la formule « le Centre dont la circonférence est partout et le centre nulle part » (25) est venu s'ajouter, parmi d'autres, l'allégorie par laquelle le Premier Ministre comparait le mouvement centriste à un ballon de rugby qui rebondit on ne sait où.

En outre, l'accord entre la FGDS et le PC, survenu sans entente de programme, a permis à l'UNR de développer son action en accusant les partis de la gauche de réunir, pour le moins bon et pour le pire, les collusions d'intérêt et les divisions de principe.

Un exemple suffira à mettre en évidence les procédés humoristiques dont les hommes politiques se sont servis pour se ridiculiser les uns les autres. L'on sait qu'au cours de la campagne des élections présidentielles, M. Lecanuet, sans forcer sa nature, avait placé sa propre campagne sous le signe du sourire. Pour des raisons qu'il a d'ailleurs expliquées (26). M. Lecanuet avait choisi de présenter un autre visage à l'occasion des élections législatives. *L'Humanité* n'a pas épargné ce sourire effacé et un entrefilet a résumé l'évolution des affiches du leader démocrate en quelques mots : « Du sourire Gibbs à la face de carême (27) ».

3. L'argument rationnel

Cet argument se rattache à l'analyse des programmes de chaque formation, déjà étudiés. Il suffira donc de mentionner les rubriques habituelles des journaux pour attirer l'attention sur la manière dont ce principe a été illustré. Parmi les journaux engagés, *l'Aurore* et *l'Humanité* ont le mieux appliqué les méthodes classiques : critique des points faibles de l'adversaire, mise en contradiction de sa propagande avec les faits, etc. *L'Aurore*, soutien non officiel de M. Lecanuet, publiait chaque jour les dossiers de Jean Grandmougin, sorte de cahiers de doléances des Français. Moins régulièrement, mais avec plus de virulence, *l'Humanité* révélait l'insuffisance des « mini-mesures » gouvernementales ou leur orientation réactionnaire.

(24) *Le Monde*, 1^{er} février 1967, p. 6.

(25) *Le Monde*, 1^{er} février 1967, p. 6.

(26) *L'Express*, 16-22 janvier 1967.

(27) *L'Humanité*, 31 janvier 1967, p. 4.

Plusieurs affaires sont venues alimenter cette partie de la campagne : le processus de concentration dans l'industrie aéronautique lié à la nouvelle nomination de M. Papon, la grève du 1^{er} février en rapport avec la crise dans l'emploi, la décision du gouvernement de rendre effective la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, l'amendement Vallon ou encore le projet Neuwirth relatif à la contraception.

En outre, sur le « grand débat », le chômage, l'expansion etc., les statistiques ont été largement diffusées en des sens contradictoires. On peut cependant relever une explication à ces incohérences. D'un côté, les gaullistes comparaient les résultats actuels avec ceux du passé et concluaient à l'expansion ou au progrès. De l'autre, l'opposition comparait la situation française et celle des pays de l'Europe occidentale pour en déduire le retard, généralement croissant de la France.

III. LES PRINCIPES INTERMÉDIAIRES

1. Règle de la déformation

La règle également classique de la déformation des nouvelles a reçu une illustration particulière. Il est remarquable à ce sujet que la grève du 1^{er} février ait occupé de nombreuses colonnes dans *L'Humanité* et d'abord en première page, alors que *La Nation* est demeurée très discrète à son propos.

En dehors de cette déformation par grossissement, les adversaires ont plus ou moins orienté les faits par seule interprétation. C'est ainsi que la campagne de M. Pompidou dans le Lot, où il exposait, devant les maires, que le financement des travaux réclamait l'intervention de l'Etat, a été interprétée par René Andrieu comme une menace à peine voilée (28). M. Lecanuet tirait sur la même ficelle quand il reprocha à M. Pompidou de jouer les ogres dévorants par crainte de perdre sa place, répliquant en cela aux propos du Premier Ministre sur un certain ballon de rugby dont on a déjà parlé (29).

Mais par la nature même du principe, et dans la mesure où il est exploité avec intelligence, les applications de cette règle sont difficiles à déceler, bien plus en tous les cas que celles qui tendent à créer un climat de force.

2. Règle de l'unanimité

Plusieurs moyens sont à la disposition des partis pour développer ou

(28) *L'Humanité*, 31 janvier 1967, p. 1.

(29) *La Tribune de Genève*, 14 février 1967, p. 1.

entretenir une impression de puissance et les réunions organisées lors de la présentation globale des candidats n'étaient qu'un de ceux-là.

Pour sa part, le PC a surtout mis en valeur l'augmentation, réelle ou fictive, mais sans doute exagérée, du nombre de ses adhérents. Une rubrique intitulée « la campagne électorale et le renforcement du Parti », réservée à cet effet dans *L'Humanité*, étudiait régulièrement l'évolution des forces du PC dans les départements ou par régions.

En ce qui concerne la gauche non-communiste, les personnalités dites pilotes servirent à la même tactique, avec autant d'effet sans doute, dans un pays où le prestige de la culture demeure considérable. L'adhésion des quatre récents Prix Nobel français à l'association de soutien pour la candidature de M. Mendès-France et l'enregistrement d'un disque de M. Jean Rostand sur les dangers de l'armement atomique ont marqué les principales étapes de cette démonstration d'unanimité.

Quand au Centre démocrate, en réponse aux efforts de propagande de l'UNR, il a diffusé deux thèmes : le mépris des millions dépensés par la majorité auxquels il a opposé l'action de ses milliers de sympathisants et la défaite du gaullisme. En définitive d'ailleurs, cette optique de la campagne s'est résumée à une surenchère d'optimisme, mêlé de craintes plus ou moins apparentes dans les railleries mauvaises et les mots rosses.

*
**

En conclusion à ces deux aspects d'un même fait, aspect stratégique (moyens d'action) d'un côté, aspect tactique (impératifs de l'action) de l'autre, rien ne peut être plus concis qu'un tableau indicatif des forces de propagande des partis, au cours de cette campagne. Avec, par delà les schémas, un seul commentaire : les résultats des élections.

<i>Moyens d'action</i> (degré de modernisme)	<i>Impératifs de l'action</i> (degré théorique d'efficacité)
1. UNR.	1. UNR.
2. CD.	2. PCF.
3. FGDS.	3. FGDS.
4. PCF.	4. CD.

(les partis sont classés par ordre décroissant).

LE DEROULEMENT DES ELECTIONS

I. PREMIER TOUR

Un caractère marquant de la précampagne a été la prolifération des sondages dans la presse française, tant particuliers que nationaux. C'est ainsi que les journaux de toute tendance ont tenu à publier des enquêtes sur les composantes de l'électorat français. Certains se sont même annexés les services des instituts de sondage, l'IFOP ayant travaillé pour le compte de *France-Soir* et la SOFRES pour celui de *l'Express*.

Le fait le plus apparent à la lecture de ces enquêtes, dont on trouvera ci-joint les principaux résultats (Graphiques I) est la baisse sensible de la majorité. Ce phénomène peut s'expliquer par l'action de deux facteurs :

- La diminution du nombre des indécis.
- L'évolution de la mentalité électorale des personnes interrogées, qui prennent de plus en plus conscience, à l'approche du scrutin, de la distinction entre le candidat local et la famille politique.

Cette situation est particulièrement remarquable dans le cas de la majorité représentée dans l'esprit de l'électeur par le général de Gaulle : un sondage de l'IFOP montre en effet qu'au 4 mars 1967, 62 % des Français étaient satisfaits de l'action du Président alors que 38 % seulement s'apprêtaient à voter pour ses candidats.

TABLEAU I

Les résultats du premier tour (5 mars 1967)

Partis	Voix	%
PCF	5.029.808	22,46
Ext-G PSU	506.592	2,26
FCDS	4.207.166	18,79
Ve	8.453.512	37,75
CD	2.864.272	12,79
Divers	1.136.191	5,08
Ext-D	194.776	0,87

Si l'on rapproche, en une seconde démarche, les résultats effectivement obtenus au premier tour (tabl. I), des prévisions de l'institut, on constate que le succès obtenu par ces organismes lors des élections présidentielles s'est confirmé pour le premier tour de scrutin. Relevons néanmoins que la deuxième phase, qui consiste à déterminer le nombre de sièges de chaque formation sur la base des pourcentages, présente plus de difficultés, comme le confirmera l'analyse des prévisions pour le second tour.

Conformément au système majoritaire à deux tours, le premier tour a dégagé un certain nombre d'élus (30), ayant atteint la majorité absolue dans leur circonscription, dès le 5 mars. Le chiffre de 81 est relativement faible, surtout si on le compare à ceux des consultations précédentes, et si l'on considère que le nombre des sièges, loin d'être diminué, s'est trouvé légèrement augmenté à la suite des remaniements de circonscription dans la région parisienne ; le fait témoigne d'ailleurs de l'âpreté du débat.

TABLEAU II
Les élus et les éliminés au premier tour

Formations	Elus	Éliminés
V ^e	69	2
PCF	8	52
Divers	2	179
FGDS	1	70
CD	1	157
PSU	—	93
Ext-D	—	90
Total	81	644

Mais, toujours en raison du système électoral, certains candidats n'ont pu se représenter au deuxième tour, faute d'avoir atteint le pourcentage minimum de suffrages, porté de 5 % des votants à 10 % des inscrits par la nouvelle loi électorale du 29 décembre 1966 (31). Cette règle, qui n'avait guère soulevé de contestations lors de sa discussion à l'Assemblée nationale, n'en a pas moins décimé non seulement les formations réduites (ARLP, CDR, REL), mais également le Centre démocrate, qui s'est vu perdre ainsi près de la moitié de ses troupes [157]. Par opposition, l'absence presque complète d'éliminés V^e République révèle une importante implantation de ce groupe dans l'immense majorité des circonscriptions. Ce critère joue d'autant mieux que la majorité présentait des candidats dans toutes les circonscriptions, alors que le Centre démocrate ne soutenait que 382 candidats.

Du point de vue technique, ces chiffres prennent donc la valeur d'un indice, celui de l'implantation géographique de chaque formation.

II. ENTRE LES DEUX TOURS

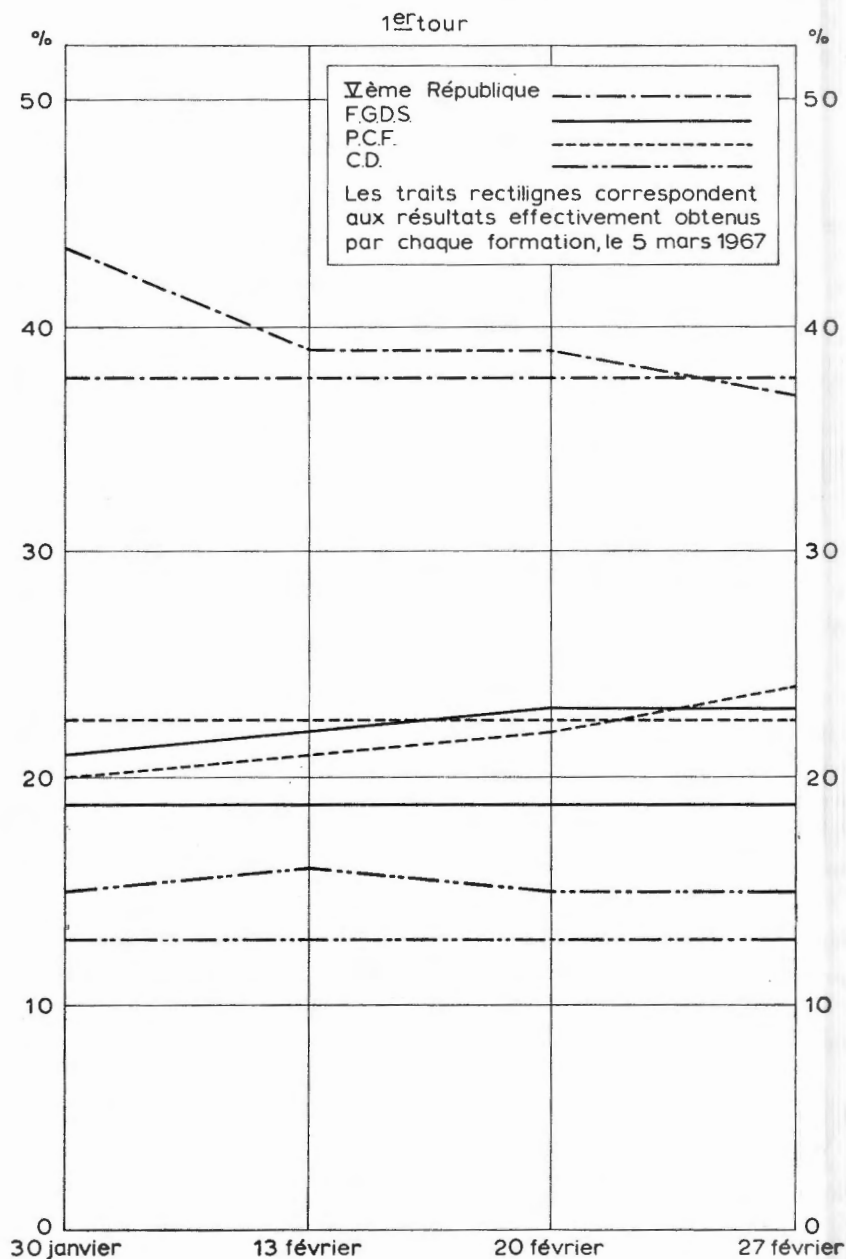
Sur la base des résultats du premier tour, et par application des tactiques électorales énoncées avant les élections, il était possible d'établir une

(30) Voir tableau II.

(31) Voir tableau II.

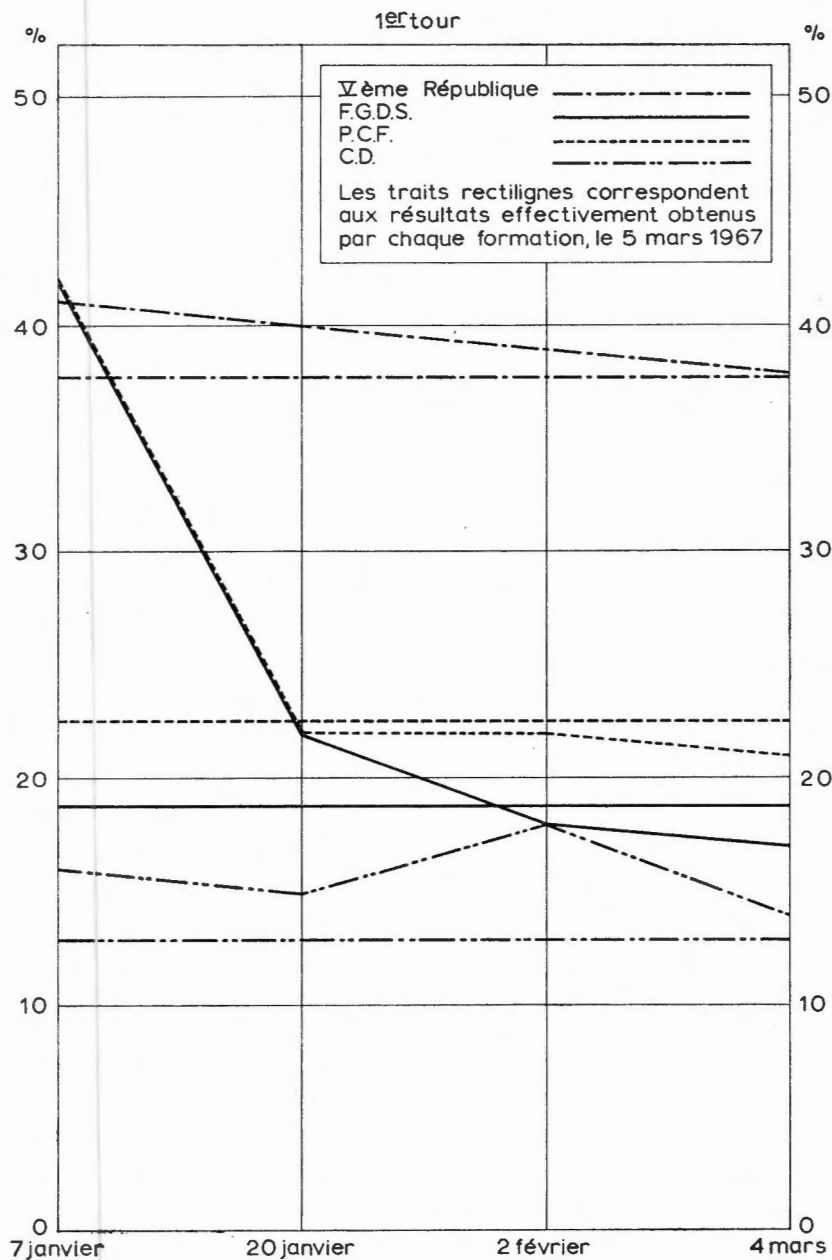
GRAPHIQUE I

S.O.F.R.E.S.



GRAPHIQUE I

I.F.O.P.



prévision sur les chances de chacun des candidats en ballottage. Simultanément, le comportement politique traditionnel des électeurs permettait de formuler des conclusions parallèles, mais divergentes. L'exemple de Paris est particulièrement suggestif à cet égard du fait de la situation électorale de la capitale au soir du 5 mars. En effet, hormis le fait que ses 31 sièges se trouvaient occupés, dans la précédente Assemblée, par des représentants de la majorité, deux éléments ajoutaient à la particularité de cet exemple :

- Dans les 31 circonscriptions, le ballottage reportait la décision au deuxième tour.
- Dans tous les cas, le candidat V^e République arrivait en tête.

Il résulte de l'examen de la situation dans ces 31 circonscriptions, après le premier tour (32), que 10 seulement des candidats de la majorité étaient tactiquement assurés du succès au deuxième tour. Dans les mêmes conditions, le Centre démocrate pouvait compter sur un seul élu, et la gauche réunie sur 4.

TABLEAU III

Les 31 circonscriptions de Paris, au soir du premier tour

Situation au premier tour	Tactique	Politique	Elus au deuxième tour
Favorable à l'UNR	10	24	21
Favorable au CD	1	1	2
Favorable à la gauche	4	1	8
Indécision	16	5	—
Total	31	31	31

Du point de vue politique, on pouvait prévoir un score final accordant respectivement 24 sièges à la majorité, un au Centre démocrate de même qu'à la gauche. Alors que l'application du critère tactique laissait subsister 16 cas d'indécision, cette seconde optique en réduit le nombre à 5. Le rôle des électeurs du Centre démocrate est à l'origine de la majorité des indécisions dont la répartition met en valeur l'importance respective des deux facteurs.

L'analyse des résultats montre que sur les 5 cas d'indécision politique, deux ont balancé en faveur de la majorité : l'élection de Mme de Hauteclocque contre M. Savary (FGDS), ce dernier n'ayant pas bénéficié

(32) Voir tableau III.

de toutes les voix du candidat ARLP en dépit des directives données par M. Tixier-Vignancour à ses électeurs (18^e circonscription).

L'élection de M. de la Malène (16^e circonscription) contre M. Albert (PC) qui n'a pu rassembler sur son nom toutes les voix FGDS sur lesquelles il pouvait compter.

Par contre, 5 cas politiquement favorables à l'UNR n'ont pas joué du fait de l'intervention du facteur tactique. L'exemple le plus notable est celui de la 13^e circonscription, où M. Sanson, opposé à M. Cot (PC), a perdu la bataille faute de quelques voix du Centre démocrate qui lui eussent permis de surmonter la rigide discipline de vote de la gauche, dans ce cas particulier.

Il est ainsi possible d'évaluer le rôle joué par les accords survenus entre les deux tours de même que par les fluctuations de l'opinion.

En ce qui concerne les formations de gauche, conformément aux accords conclus en décembre et en janvier, le candidat le mieux placé des partis contractants (PC, FGDS, PSU) devait seul se maintenir. Néanmoins, pour faire obstacle aux candidats de la V^e République, une quinzaine d'exceptions à cette règle furent prévues, cas dans lesquels le candidat communiste, arrivé en tête, s'est cependant désisté en faveur du candidat FGDS. Ce fut notamment le cas lorsqu'il s'agissait de laisser en lice une éminente personnalité FGDS.

Quant au Centre démocrate, sur le vu des premiers résultats, son Bureau politique exprima la ferme intention de faire barrage au communisme, croyant ainsi répondre aux tendances profondes de l'électorat centriste. Les résultats du deuxième tour amenèrent à nuancer cette idée.

Enfin, la majorité pouvait, au terme du premier tour, maintenir tous ses candidats, ou presque, en vertu des précédentes déclarations de M. Baumel, qui prévoyait le maintien de la V^e République dans toutes les circonscriptions où le score serait « honorable » pour elle.

III. DEUXIÈME TOUR

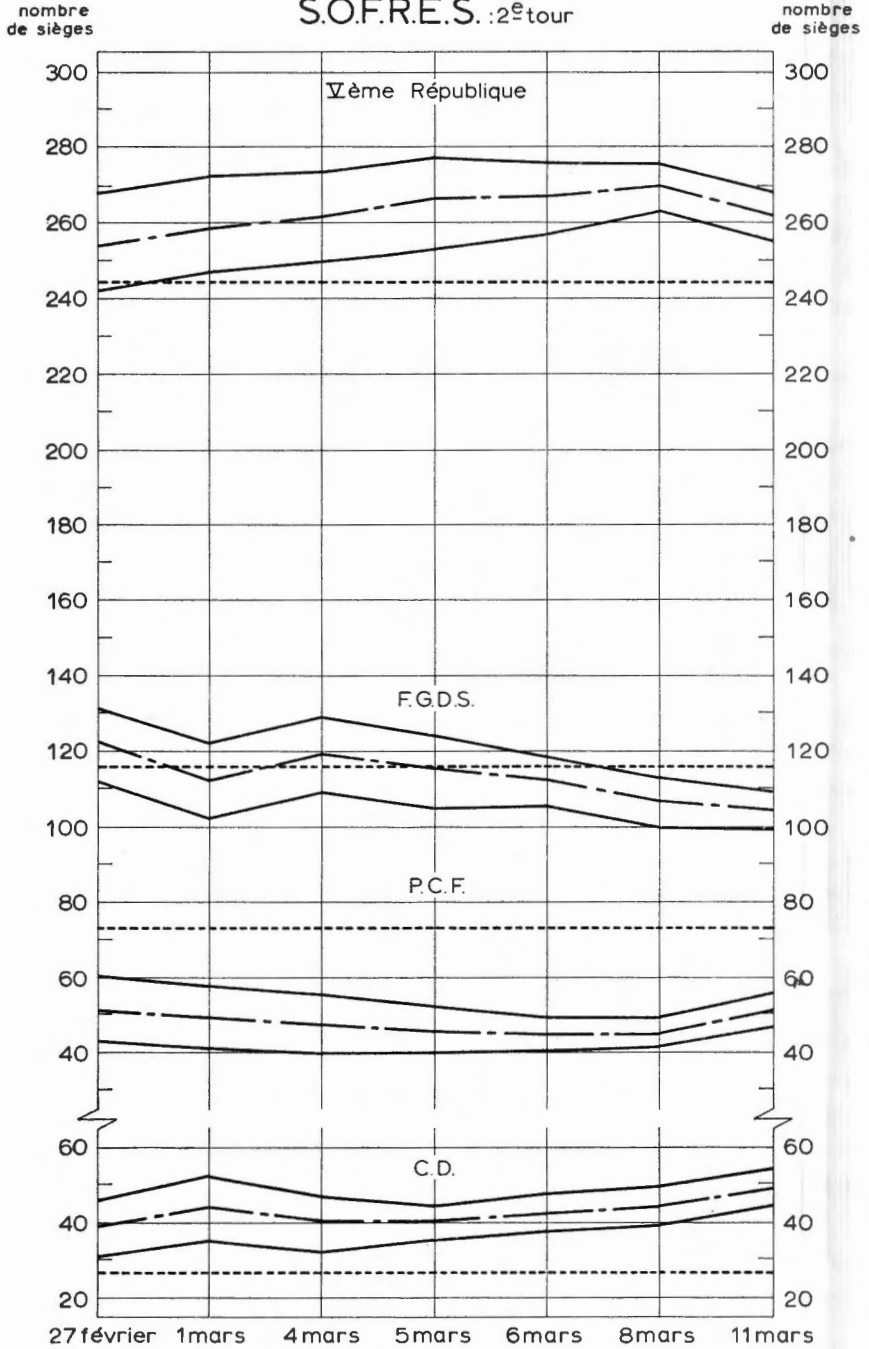
Par opposition au succès certain remporté par les sondages dans leurs prévisions pour le premier tour, le second tour a mis en lumière des défaillances dans les pronostics des différents instituts. Il s'agissait, cette fois, de formuler des évaluations, non plus en pourcentages, mais en sièges.

La comparaison des chiffres obtenus par l'IFOP et par la SOFRES (33) dénote, comme on peut le constater, une similitude encore apparente dans les derniers sondages. Elle appelle cependant quatre remarques :

(33) Voir graphiques II. Voir tableau IV.

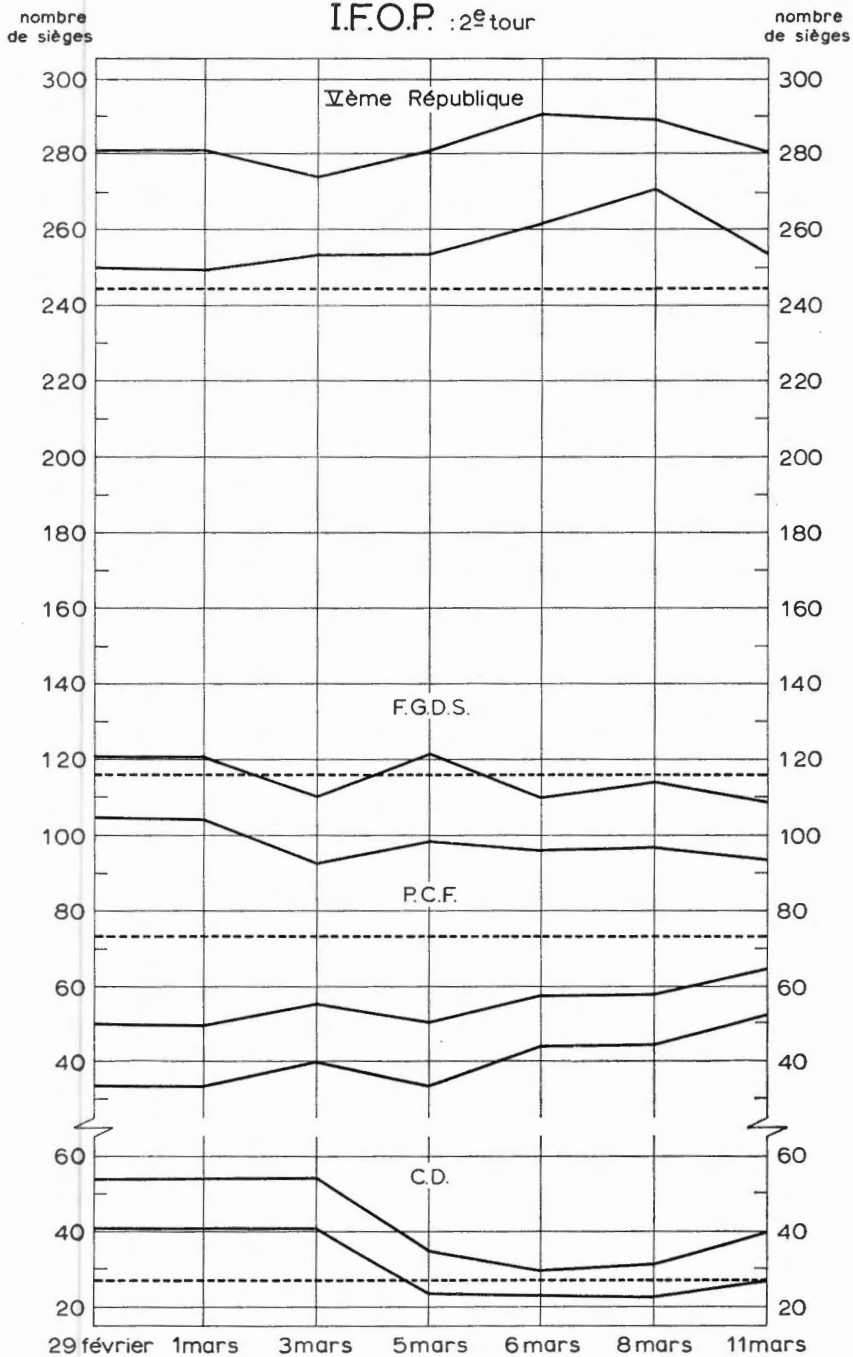
GRAPHIQUE II

S.O.F.R.E.S. : 2^e tour



GRAPHIQUE II

I.F.O.P. : 2^e tour



1. S'agissant de prévisions faites sur la base des résultats réels du scrutin, le seul paramètre ne peut résulter que des transferts de voix du premier au second tour.
2. De nouveaux retraits de candidatures pouvaient encore intervenir.
3. Les chiffres de la SOFRES et du Ministère de l'Intérieur ne portent que sur la métropole ; ceux de l'IFOP intéressent, en revanche, l'ensemble des circonscriptions.
4. La SOFRES et le Ministère de l'Intérieur se fondent sur les points moyens, alors que l'IFOP s'en tient aux fourchettes.

En outre, quatre conclusions s'imposent si l'on rapporte ces chiffres aux résultats du scrutin (34). En premier lieu, il apparaît que le Parti communiste fait l'objet d'une sensible sous-estimation de la part des trois organismes, qui s'échelonne entre 25 sièges pour le Ministère de l'Intérieur et 5 sièges pour l'IFOP (limite supérieure de la fourchette). La FGDS est également sous-estimée, dans une moindre proportion, par la SOFRES et par l'IFOP, cependant que le Ministère de l'Intérieur fournit un chiffre assez proche du résultat effectif. En ce qui concerne le Centre démocrate, les pronostics ont assez bien rendu le score obtenu par cette formation, compte tenu du fait que chacun d'entre eux regroupait leurs prévisions sous le sigle CD et divers modérés.

TABLEAU IV

Les sièges obtenus par chaque formation après les deux tours

FORMATIONS	Sièges
PCF	73
Ext-Gauche	5
FGDS	116
Div. Gauche	5
Ve	244
Div. Mod.	15
CD	27

Enfin, la constatation majeure porte sur la surestimation considérable des sièges obtenus par la majorité sortante (de 10 à 25 sièges selon la source). Une explication de cette « erreur » a été donnée par M. Roland Sadoun, directeur de l'IFOP. Selon lui, deux catégories de raisons justifiaient cette défaillance : d'une part, les instituts de sondage n'auraient pu tenir

(34) Voir graphique 2. Voir tableau IV.

compte, dans leurs prévisions, du renforcement de la discipline du vote et du léger glissement des voix du Centre démocrate au bénéfice de la gauche ; d'autre part, le grand nombre de duels serrés avait pour conséquence qu'une augmentation de moins de 1 % du total des voix de la gauche suffisait à faire perdre 12 sièges à la V^e République par rapport à la limite inférieure des estimations de l'IFOP. Ce deuxième argument semble expliquer de façon plus valable l'échec partiel des sondages.

Les différentes sources de pronostics s'étaient enfin montrées optimistes en ce qui concerne les pourcentages d'abstentions, et le Ministère de l'Intérieur envisageait même le taux particulièrement bas de 15 % d'abstentions. Cet optimisme n'a pas été manifestement démenti au premier tour, puisque le chiffre de 80,89 % de votants par rapport aux inscrits, qui a été atteint, constitue un record pour une élection législative. Il convient cependant de souligner que cette tendance ne s'est pas poursuivie aussi nettement au second tour, 27,29 % des électeurs inscrits ayant négligé de se rendre aux urnes, le 12 mars. Deux raisons contradictoires peuvent expliquer cette chute d'intérêt, dans certaines circonscriptions, soit que l'absence de « suspense » ait détourné l'électeur d'accomplir son devoir, soit, au contraire, qu'un duel cornélien l'ait découragé par la difficulté du choix.

ANALYSE GLOBALE

I. LES ÉLÉMENTS DU CHOIX

1. Les motivations psychologiques

a) *Le vote selon le sexe.*

L'importance qu'a pu revêtir le vote féminin dans la consultation des 5 et 12 mars résulte de la proportion de 53 % représentée par les femmes dans l'électorat français, dès lors que certains sondages viennent confirmer des différences d'attitude électorale entre hommes et femmes.

Les enquêtes publiées par le *Nouvel Observateur* et l'*Aurore* (35) amènent à trois constatations :

— Les femmes restent anticommunistes (11 % seulement voteraient communistes d'après l'*Aurore*), même si un certain nombre d'entre elles n'hésitent pas à voter à gauche, notamment pour la FGDS.

— Elles sont relativement plus favorables que les hommes à la majorité sortante (42 % contre 38 % d'après le *Nouvel Observateur*).

(35) Toutes deux parues le 22 février 1967.

— Le Centre démocrate exerce également un attrait particulier sur l'électorat féminin (16 % contre 14 % d'après le *Nouvel Observateur*, 18 % d'après l'*Aurore*).

Par ailleurs, l'électorat féminin ne s'abstient pas d'une manière notable, et ceci plus par devoir (64 %) que par conscience de son droit (19 %) s'il faut en croire une étude de l'*Express* (36).

Mais le caractère le plus intéressant des électrices est qu'elles représentent 60 % environ du « Marais », une proportion importante de ce pourcentage étant constituée par les femmes seules et âgées, tendant à voter pour la majorité : d'après les études pré-électorales effectuées sur le problème, la position « originale » de l'électorat féminin aurait donc fait pencher la balance du côté de la V^e République.

b) *Le vote selon l'âge.*

Les données sur cette seconde motivation sont plus rares et doivent être utilisées avec prudence : tout au moins les chiffres qu'elles fournissent conservent-ils la valeur d'un ordre de grandeur. C'est ainsi qu'un sondage de l'IFOP (37) démontre que les jeunes classes d'âge (21 à 24 ans) sont les plus portées à voter pour la gauche (40 % pour la FGDS et le PC contre 38 % pour la majorité), cependant que la V^e République conserve un net avantage dans les catégories les plus âgées (+ de 65 ans) : 50 %, contre 39 % en faveur des partis de gauche et 11 % pour le CD. Cette dernière remarque prend toute sa signification lors du scrutin de 1967, qui a conduit aux urnes l'un des plus vieux corps électoraux que la France ait connu.

2. Les motivations sociologiques

a) *Le vote selon la religion.*

Ce critère classique de clivage entre la gauche et la droite, s'il a vu son importance s'atténuer largement au niveau des états-majors, n'a cependant pas disparu en substance, ainsi que le prouve l'examen des programmes des deux partis d'extrême-gauche, qui réclamaient encore des mesures rigoureuses à l'égard des écoles libres.

Du côté de l'Eglise, les décisions du Concile Vatican II recommandaient aux évêques et à leurs subordonnés de n'influencer en rien sur le choix des électeurs : elles ont été respectées dans l'ensemble.

Il n'en reste pas moins que les différences de degré dans la pratique religieuse selon les régions subsistent en tant qu'élément fondamental de

(36) *L'Express*, 30 janvier 1967, p. 15.

(37) *Nouvel Observateur*, 22 février 1967, p. 10.

l'analyse des résultats du scrutin, comme le montrera plus loin l'application de ces données à la carte électorale.

b) *Le vote selon le statut professionnel.*

Dans la mesure où la classe sociale se définit par le statut professionnel, il ressort des enquêtes entreprises pendant la campagne électorale que ces classes se répartissent politiquement de la manière suivante (38) : la majorité est soutenue surtout par les inactifs (47 % de gaullistes), puis viennent dans l'ordre, les agriculteurs, les patrons et les cadres. A l'opposé conformément au schéma classique, les partis de gauche sont majoritaires en milieu ouvrier (54 % favorables à la gauche). La classe sociale relativement la plus favorable au centrisme est celle des agriculteurs, 25 % se prononçant pour cette tendance, d'après le même sondage.

Là encore, les particularismes régionaux en rapport avec une dominante sociale doivent nuancer la répartition nationale reflétée par ces chiffres. Les responsables de l'actuel système électoral en France étaient conscients de ce phénomène, quand ils ont découpé chaque circonscription en ajoutant toujours un secteur rural à un secteur urbain.

D'autres sondages de l'IFOP (39) révèlent à quel point l'opinion sur la politique économique et sociale est en rapport avec la catégorie professionnelle et dans quelle mesure le facteur économique et social est un élément déterminant du vote. C'est ainsi que 56 % des agriculteurs et 57 % des ouvriers désapprouvent l'action du gouvernement en ce qui concerne les prix, cette proportion tombant à 47 % pour les cadres supérieurs et les professions libérales. Quarante et un pour-cent des ouvriers désapprouvent également la politique gouvernementale en matière d'emploi, alors que 36 % seulement des industriels et commerçants partagent cette opinion.

Par ailleurs, les 38 % des personnes qui prévoyaient de graves difficultés économiques pour 1967 comprenaient la moitié des électeurs du PC et de la Fédération.

Il est donc permis de penser que la motivation économique a pesé lourdement sur le choix des électeurs, comme la carte électorale semble l'indiquer.

3. L'anticommunisme

Depuis le Congrès de Tours en 1920, qui a vu la scission du socialisme français en « révolutionnaires » (PCF) et en « réformistes » (SFIO), le réflexe anticommuniste a été une constante de l'électorat français.

(38) *Nouvel Observateur*, 22 février 1967, p. 10.

(39) *Nouvel Observateur*, 15 février 1967, p. 16 et ss; 22 février 1967, p. 18 et ss; 1^{er} mars 1967, p. 20 et ss.

Il y a plus de trois ans déjà, un titre de l'*Express* proclamait : « Les Français n'ont plus peur des communistes ». Cette tendance réelle a été en s'accroissant au point qu'une enquête de l'IFOP et de la SERES (Société d'Etudes et de Recherches en Sciences sociales) (40) révélait que sur 10 Français, 4 ne s'opposaient pas à l'entrée des communistes au gouvernement. Ce sondage soulevait plusieurs questions dont les réponses témoignaient toutes d'un net progrès de la conscience publique en faveur du Parti communiste. Cependant, cela ne résulte que d'une forte atténuation du caractère révolutionnaire de ce Parti, si l'on s'en rapporte à la signification du vote communiste depuis 1945, ainsi que le conçoit Maurice Duverger.

Ainsi, en 1967, 42 % des personnes interrogées ont estimé le rôle du PCF plutôt utile au plan national, contre 29 % seulement en 1964, 9 % l'ayant jugé très utile. Ceci prend la signification d'un « quitus » donné au PCF pour son passé. Quant à l'avenir, il peut être envisagé aussi favorablement puisque 44 % des personnes interrogées pensent que le PC gagnera du terrain dans les dix prochaines années. Pour ce qui est de la participation des communistes au gouvernement, l'enquête indique encore une fois une nette progression (40 % de favorables en 1967 contre 31 % en 1964).

Cette enquête met enfin en lumière une certaine incohérence, si l'on admet que le vote communiste résulte le plus souvent d'une aspiration à la promotion économique. En effet, 11 % seulement de l'opinion publique, contre 22 % d'électeurs communistes, prévoieraient une augmentation sensible de leur niveau de vie par l'instauration d'un régime communiste.

Il est vrai, cependant, que la plupart des électeurs n'envisagent pas l'accession au pouvoir du parti de leur choix en déposant leur bulletin dans l'urne. Mieux encore, s'ils l'envisagent, ils ne pensent nullement que l'utilisation qui serait faite de ce pouvoir ressemblerait en tous points aux exemples offerts par les démocraties populaires.

En définitive, ces quelques constatations permettent d'envisager plus clairement la propagande communiste ; elles conduisaient par ailleurs à prévoir la légère poussée communiste des 5 et 12 mars.

II. APPLICATION DE CES ÉLÉMENTS À LA CARTE ÉLECTORALE DU 5 MARS

L'examen des cartes électorales publiées au lendemain du premier tour, et fondées sur les voix obtenues par les différentes formations, rappelle une distinction classique entre le Nord et le Sud de la France,

(40) *L'Humanité*, 18 janvier 1966, p. 4.

la ligne de démarcation se situant approximativement à la hauteur de la Loire. Certes, il convient de nuancer cette constatation, et des exceptions se font jour dans l'un et l'autre cas ; cependant, comment expliquer, en fonction des éléments dégagés plus haut, que le Nord vote plutôt à droite, et le Sud plutôt à gauche ?

Pour ce qui est du Nord, en premier lieu, trois grands points semblent éclairer pour l'essentiel la tendance des votes.

1. La deuxième guerre mondiale, puis la Libération, ont principalement concerné cette partie du pays. Il en résulte une influence nettement marquée du pouvoir charismatique du général de Gaulle, notamment en Normandie et dans l'Est du pays. Il est en effet significatif de relever que le pourcentage de voix recueillies par la V^e République est plus élevé en Basse-Normandie, théâtre du débarquement en 1944, que dans la partie nord de cette même région. Fait plus marquant, le seul gaulliste dissident à avoir trouvé grâce devant l'électorat métropolitain a été élu dans le département de la Manche ; or, les gaullistes dissidents se réclament exclusivement du général de Gaulle.

De même, ce facteur charismatique occupe une place importante dans les départements de l'Est, où deux seuls candidats V^e République ont été défaits.

2. Une autre explication résulte de la prospérité de l'économie dans la majorité des secteurs recouverts par cette partie de la France. Cette affirmation souffre cependant quelques exceptions, portant sur la Bretagne et la Lorraine, qui feront l'objet d'un examen ultérieur.

3. En dernier lieu, il est à remarquer que les principaux bastions religieux se situent, pour leur plus large part, au nord de la Loire. Dans cette perspective, la Bretagne et la Vendée constituent, avec l'Alsace, les régions-types, l'anticommunisme s'y faisant particulièrement sentir. C'est ainsi que le PC n'a pu recueillir, dans les deux départements alsaciens, de même qu'en Vendée, plus de 10 % des suffrages.

La combinaison de ces trois facteurs engendre l'optimum favorable au gaullisme. Inversement, l'absence d'un ou de plusieurs d'entre eux confère aux oppositions une plus grande marge de manœuvre. Deux cas présentent à ce sujet un intérêt particulier.

Le premier est celui de la Bretagne, région agricole et catholique. La situation économique peu favorable a parfois déterminé les Bretons à voter pour le Centre démocrate, le caractère profondément religieux d'une grande partie de la population la conduisant à n'envisager que deux solutions.

En Lorraine, où le problème de la reconversion dans les mines de fer se posait, l'absence du facteur économique a porté à la Chambre un député communiste en Moselle.

Ainsi, dans une conjoncture également défavorable, les électeurs ont manifesté différemment leur mécontentement dans les deux régions, en fonction des autres facteurs. En Bretagne, le caractère religieux a fait plutôt voter centre-droit, cependant qu'en Lorraine, la dominante socio-professionnelle jouait en faveur de la gauche.

Deux autres exceptions, en ce qui concerne cette partie nord, sont à relever également : elles concernent le Bassin parisien ainsi que le Nord proprement dit. Dans ces secteurs, on ne constate pas une nette tendance modérée, la prédominance de l'élément socio-professionnel justifiant des orientations traditionnelles davantage portées vers la gauche. Dans la banlieue parisienne ainsi que dans les départements du Nord et du Pas de Calais, la force du PC découle essentiellement de la présence des principaux foyers de concentration industrielle.

L'analyse de la partie « Sud » peut se concevoir en fonction des mêmes critères. L'élément de base, ici, consiste en l'anticléricalisme traditionnel, qui pousse l'électorat de ces régions à voter à gauche. Notons, de surcroît, que la plus grande partie des zones d'indifférence religieuse se situe en deçà de la Loire (Charentes, Nièvre, Limousin).

En second lieu, par opposition au Nord, la plupart des régions comprises dans cette notion de Sud sont en état de sous-développement relatif ou de crise, notamment le Languedoc et les Cévennes.

Enfin, le point de divergence le plus remarquable a trait à la moindre influence du général de Gaulle dans cette partie du pays : en effet, la zone considérée correspond dans l'ensemble à l'ancienne zone libre de 1940-1942, moins touchée par la guerre ; d'autre part, la tendance modérée de la population n'hésitait pas alors à faire profession de pétainisme, ce qui explique que le centre-droit méridional, quand il existe, n'est pas gaulliste de tradition. Le phénomène s'est d'ailleurs accru avec l'implantation des rapatriés d'Algérie.

Mais un changement d'attitude s'est fait sentir, dans plusieurs circonscriptions. Dans ces cas particuliers, l'électorat a renversé son raisonnement à l'égard du problème économique. Les « jeunes loups » de l'UNR, lancés à l'assaut des bastions de la gauche, ont exploité au maximum ce renversement, qui n'a guère joué, en fait, que dans le Lot et l'Aveyron. Comme certaines personnalités locales l'avaient souligné, l'appartenance de ces départements à l'opposition n'aurait fait qu'accroître leur retard économique, et pour bénéficier du soutien gouvernemental, certains ont pensé qu'il valait mieux voter V^e République. Ce raisonnement était déjà tenu depuis quelque temps par l'électorat des deux départements les plus

pauvres de France, le Cantal et la Lozère, et ce scrutin n'a fait que confirmer leur tendance à l'efficacité.

Des exceptions d'un autre genre subsistent à l'heure actuelle. Il s'agit, d'une part, de la Savoie et du Sud-Ouest, où, du fait de l'existence d'un sentiment religieux plus important, les scores de la V^e République et du Centre démocrate dépassent assez nettement la moyenne du « Sud » ; des Alpes Maritimes et de la Côte d'Azur, d'autre part, où l'on se trouve en présence d'un noyau de la droite non-gaulliste que l'apport des rapatriés est venu renforcer.

Au lendemain du premier tour, les observateurs ont été impressionnés par la stabilité du corps électoral et le mot recouvre ici deux interprétations principales :

- Cette stabilité signifie d'abord qu'aucun changement véritable n'a pu découler d'une mutation dans les motivations électorales traditionnelles.
- Cela signifie également que le maintien de la stabilité du régime a été déterminant pour de nombreux Français.

Mais la majorité devait encore, comme l'a souligné René Payot dans le *Journal de Genève*, affronter l'épreuve des sièges (41).

LES TRANSFERTS

I. DES PRÉSIDENTIELLES AU 5 MARS (42)

L'origine des différences de pourcentages obtenus tant par le général de Gaulle et ses troupes que par François Mitterrand et les candidats communistes et fédérés a été élucidé par les instituts de sondages, qui révélaient par approximation (43) :

1. Qu'un électeur du général de Gaulle sur 7 aux présidentielles voterait à gauche aux législatives.
2. Que, de la même manière, un électeur de M. Lecanuet sur 7 voterait pour la FGDS.
3. Qu'un nombre important de voix tixiéristes qui s'étaient, au deuxième tour des présidentielles, reportées sur François Mitterrand, resterait acquis à la gauche.

(41) 6 mars 1967.

(42) Voir tableau V.

(43) *Nouvel Observateur*, 1^{er} mars 1967, p. 13.

Ceci expliquerait pourquoi l'ensemble de la gauche a totalisé plus de voix au premier tour des législatives que le seul nom de M. Mitterrand, le 5 décembre 1965.

TABLEAU V
Les transferts : des présidentielles au 5 mars 1967

Partis	5 décembre 1965		5 mars 1967		Différence
	Voix	%	Voix	%	
Gaullisme	10.504.007	43,97	8.453.512	37,75	— 2.050.495
Gauche	7.655.042	32,04	9.743.566	43,51	+ 2.088.524
CD	3.770.771	15,78	2.864.272	12,79	— 906.499
Ext-D	1.269.095	5,31	194.776	0,87	— 1.074.319
Divers	692.476	2,89	1.136.191	5,08	+ 443.715

* Abstentions : 1965 : 15,01 % ; 1967 : 19,11 %.

Quant à la défaite du Centre démocrate, non prévue par les sondages, tout semble s'être passé comme si une fraction des électeurs de M. Lecanuet, qui s'étaient reportés sur le général de Gaulle au deuxième tour des élections présidentielles, était restée fidèle à ce deuxième choix. Néanmoins, s'il est vrai qu'un électeur sur 7 de M. Lecanuet s'est porté sur la gauche au premier tour des législatives, le phénomène n'aurait concerné qu'un peu plus de 1 % de l'électorat du Centre démocrate.

II. DU 5 AU 12 MARS 1967 (44)

Avant les élections, les transferts de voix entre les deux tours devaient s'effectuer, dans l'hypothèse des sondages, de la manière suivante (45) :

— 80 % des électeurs communistes devaient suivre les appels du Parti à voter pour le candidat fédéré, devenu le candidat unique de la gauche.

— Dans le cas inverse, 40 % des électeurs de la FGDS devaient se reporter sur le candidat communiste, compte tenu des variations régionales dans le comportement de la gauche non-communiste.

— 60 % enfin des électeurs centristes étaient supposés se reporter au deuxième tour sur les candidats de la V^e République.

Quelques jours avant le 5 mars, un nouveau sondage de l'IFOP (46) montrait que, dans l'hypothèse d'un duel entre un gaulliste et un communiste, 59 % des électeurs FGDS auraient alors voté communiste, ainsi

(44) Voir tableau VI.

(45) *France-Soir*, 12-13 mars 1967, p. 4.

(46) *Le Monde*, 15 mars 1967, p. 3.

que 10 % des électeurs CD. Mais ces chiffres devaient faire l'objet d'une évolution très nette puisque, d'après une ultime enquête effectuée entre les deux tours, ils étaient passés respectivement à 76 % et à 24 %.

TABLEAU VI
Les transferts : du 5 au 12 mars 1967

PARTIS	5 mars 1967*	12 mars 1967	Différence
PCF	4.401.453	4.002.506	— 398.947
FGDS	3.819.611	4.460.612	+ 641.001
Ext-G PSU	454.987	173.476	— 281.511
V ^e	6.583.076	7.985.381	+ 1.402.305
CD	2.451.939	1.647.287	— 804.652
Ext-D	187.007	28.437	— 158.570
Divers	1.025.003	302.999	— 722.004
Suffrages exprimés	18.923.076	18.600.698	— 322.378

* Nombre de voix.

Les résultats du deuxième tour ont confirmé cette évolution, sinon dans le détail, du moins dans les grandes lignes, et leur comparaison avec ceux du premier tour a dégagé l'importance globale de ces nouveaux transferts (voir tableau annexe, portant sur les 405 circonscriptions de ballottage). Mais ce tableau général ne met pas en évidence certains phénomènes, mis en lumière par plusieurs études particulières, dont celle qui fut effectuée par le Centre français de Recherche opérationnelle (CFRO) (47) pour les 18 circonscriptions de la capitale où le débat se circonscrivait entre un gaulliste et un communiste. Sur la base des votes réels, le CFRO a établi le tableau suivant de transferts, en pourcentages :

1 ^{er} tour	PCF	PSU	FGDS	CD		Diss.	Div.	Abst. ou nuls
2 ^e tour								
PCF	99	75	74	25	0	2	25	3
V ^e	0	3	5	47	99	65	45	1
Abstent. ou nuls	1	22	21	28	1	33	30	96

Les éléments dominants y apparaissent nettement :

- la constance des électeurs du Parti communiste, de la V^e République et des abstentionnistes du premier tour, dont le comportement n'est pas modifié ;

(47) *Le Monde*, 16 mars 1967, p. 8.

- la discipline des électeurs des partis de gauche concernés par les accords de désistement réciproques ;
- le partage des électeurs du Centre démocrate entre les deux camps en présence au second tour ;
- le pourcentage important d'électeurs de la FGDS et du CD qui se sont abstenus.

Mais surtout, les deux mutations évaluées par les derniers sondages se sont révélées véritables : 74 % des électeurs de la Fédération et 25 % de l'électorat du Centre démocrate ont réellement voté pour le candidat communiste.

Il est certain que le second tour n'a pas été, plus qu'auparavant, un refus de la politique gaulliste. C'est uniquement le phénomène des transferts, concernant une fraction relativement faible de l'électorat, qui a provoqué ce que la presse a appelé le « reflux », et les défauts du scrutin majoritaire sont ici seuls en cause. La surprise du deuxième tour vient donc davantage d'une idée préconçue qui voudrait que la tendance la plus favorisée au premier tour se renforce au second, que d'un véritable bouleversement de l'opinion pendant cette période.

ANALYSE COMPAREE

I. D'APRÈS LE MODE DE SCRUTIN

Les remaniements intervenus dans la région parisienne, qui ont abouti à la création de cinq nouvelles circonscriptions, ont ranimé les polémiques sur le mode de scrutin à adopter. Depuis toujours favorable à la représentation proportionnelle, le PC en a profité pour faire valoir à nouveau ses arguments. Cependant, la presse, et non seulement *L'Humanité*, a mis en exergue les défauts du scrutin majoritaire.

La modalité qui en est actuellement appliquée en France aboutit en effet à des inégalités de représentation, sensibles à tous les niveaux. C'est ainsi que l'on peut parler d'une sous-représentation de la région parisienne par rapport à la capitale, si l'on considère qu'un député parisien représente 90.000 habitants, alors qu'un député de la proche banlieue en représente entre 100.000 et 125.000. Les inégalités ne s'atténuent pas si l'on prend les inscrits comme référence, ce qui découle partiellement du principe posé en 1958 qu'un département doit avoir au moins deux députés. Ainsi, les deux circonscriptions du Territoire de Belfort comp-

tent respectivement 37.055 et 26.973 électeurs, cependant que la circonscription de Longjumeau dans l'Essonne, a 115.936 inscrits (48).

Les divisions électorales ne sont pas même équilibrées à l'intérieur d'un département, et l'exemple du Nord montre que la circonscription d'Avesnes a 38.772 inscrits, contre 87.969 à celle de Dunkerque.

Quant à la représentativité des élus, elle varie fortement selon les scrutins, et dans une trentaine de circonscriptions, la marge du vainqueur ne dépassait pas 500 voix.

Mais il est vrai que ce mode de scrutin a pour but d'assurer une majorité de gouvernement, sans autre considération théorique. L'application d'un système majoritaire à un seul tour, dans cette perspective, aurait encore mieux assuré l'obtention d'une telle majorité. Réserve faite d'un comportement électoral différent dans le cadre de ce système, la V^e République aurait en effet récolté 320 sièges, et l'on comprend dès lors que certains membres de la majorité, tels M. Debré, se déclarent partisans de ce mode de scrutin. La Fédération demeurerait la première force de gauche avec 64 élus, et une faible avance sur le PC [59]. Le Centre démocrate aurait autant de sièges que le système actuel lui en a accordé, c'est-à-dire 27.

Mais il est également intéressant de savoir ce qu'aurait pu être le résultat du 5 mars dans l'hypothèse de la représentation proportionnelle. Une étude sommaire, ne tenant compte ni des variantes entre le scrutin uninominal et le scrutin de liste, ni des implications qu'elles peuvent avoir sur la manière de voter de l'électeur, permet néanmoins de mettre en évidence quelques faits importants :

1. Le PC, ayant recueilli 5.029.808 voix, le 5 mars, se verrait représenter à la Chambre par 110 députés, d'où un gain de 37 représentants.
2. Les petites formations d'extrême-droite et d'extrême-gauche, ainsi que les divers seraient plus largement représentés (deux fois plus de divers modérés notamment).
3. Le Centre démocrate aurait acquis 62 sièges, alors qu'il n'en a que 27 aujourd'hui.

Par contre, les grands perdants seraient la majorité (183 députés contre 244) et la FGDS (91 contre 116). Cette constatation portant sur la FGDS permet d'ailleurs d'estimer l'importance des désistements communistes en sa faveur. Qu'en conclure, sinon que la constitution d'une majorité devrait s'envisager dans une optique complètement différente, et dépendrait probablement du choix des élus démocrates.

(48) *Le Monde*, 12-13 mars 1967, p. 4.

II. 1962 ET 1967

1. Les abstentions

Le 18 novembre 1962, les abstentions avaient atteint la proportion de 31,27 % du corps électoral. Ce chiffre est tombé à 19,11 %, le 5 mars 1967, chiffre record pour des élections législatives de la V^e République, qui n'atteint cependant pas les 16,6 % de la consultation de 1936. Les commentateurs en ont conclu à la destruction du mythe de la dépolisation des Français, et l'on a vu pourquoi le second tour n'avait pas infirmé cette constatation. Il n'en reste pas moins qu'avant le scrutin, 4 Français sur 10 pensaient que le Parti communiste appartenait à la Fédération, d'après un sondage publié par *France-Soir* (49). Cette réserve faite sur le manque d'information politique des Français, la progression des votants révèle trois éléments essentiels :

1. L'importance de la proximité des élections présidentielles, depuis lesquelles s'est déroulée la campagne électorale.

2. L'enjeu du scrutin, tant en ce qui concerne les institutions que la politique économique, qui a incité les indifférents de circonstance à sortir de leur apathie.

3. Enfin, la conformité des résultats obtenus par les formations, par rapport à leur audience effective dans le pays, qui découle de cet optimum de participation.

2. Les voix au premier tour (50)

Le nombre des inscrits ayant normalement progressé entre 1962 et 1967, l'évolution de chaque groupe ne peut s'évaluer qu'en termes de pourcentage. On peut ainsi relever la stabilité des voix gaullistes, qui remportent 37,75 % des suffrages en 1967 contre 37,88 % à l'UNR et aux Républicains indépendants en 1962 ; le gain des communistes, qui passent de 21,84 % à 22,46 % (notons à cet égard que le million de voix ainsi acquis représente les pertes subies par l'extrême-gauche, le PSU et les composantes de la FGDS), et enfin, le déclin sensible du CD par rapport à ses composantes (Centre national des indépendants et MRP) : 12,79 % contre 16,74 %.

Il semble donc que les regroupements n'aient pas bénéficié au premier tour de l'avantage de la nouveauté. Quant au Parti communiste, il a

(49) 18 février 1967.

(50) Voir tableau VII.

TABLEAU VII

Les voix au premier tour des différents scrutins

PARTIS	5 mars 1967*		18 novembre 1962		23 novembre 1958	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
PCF	5.029.808	22,46	4.003.553	21,84	3.882.204	18,94
Ext-G PSU	506.592	2,26	427.467	2,33	347.298	1,69
SFIO			2.298.729	12,54	3.167.354	15,45
FGDS	4.207.166	18,79				
Rad. Gent-G			1.429.649	7,79	2.347.989	11,45
UNR			5.855.744	31,94	3.603.958	17,58
Ve	8.453.512	37,75				
RI			1.089.348	5,94	—	—
CNI			1.404.177	7,66	2.815.176	13,73
CD	2.864.272	12,79				
MRP			1.665.695	9,08	2.378.788	11,60
Divers	1.136.191	5,08	—	—	1.277.424	6,23
Ext-D	194.776	0,87	159.429	0,86	669.518	3,26

* Abstentions : 1967 : 19,11 % ; 1962 : 31,27 % ; 1958 : 22,89 %.

sans doute bénéficié de la constance de son opposition au régime, déclarée dès 1958.

3. Deuxième tour et transferts

Là encore, le regroupement du CNI et du MRP au sein du Centre démocrate et celui des radicaux et de la SFIO à l'intérieur de la FGDS ont provoqué des modifications sensibles. Pour ce qui est du Centre démocrate, le fait que le CNI et le MRP présentaient, à tous les deux, au moins un candidat dans chaque circonscription alors que la nouvelle formation s'est limitée aux plus favorables, a d'abord réduit le nombre total des voix.

D'un autre côté, le regroupement des fédérés et les accords conclus entre les diverses formations de gauche ont complètement modifié certains mouvements de transferts. En toute logique, le désistement automatique du candidat de la gauche le moins bien placé a augmenté les transferts de voix du Parti communiste vers la Fédération, alors que ces mêmes désistements ont permis l'élection d'un plus grand nombre de députés communistes. Le paradoxe n'est, ici, qu'apparence.

A l'opposé, la V^e République, lors des deux dernières élections législatives, a augmenté ses voix, du premier tour au second, dans des proportions sensiblement identiques. Encore une fois, la perte de sièges subie par la majorité ne vient pas d'une perte correspondante de voix,

mais bien d'un mécanisme de transferts différent, dont les effets accrus par le système majoritaire n'avaient été prévus par personne (51).

TABLEAU VIII
Les voix au deuxième tour des différents scrutins

PARTIS	Deuxième tour 1967		Deuxième tour 1962	
	Voix	%	Voix	%
PCF	4.002.506	21,55	3.243.041	21,3
Ext-G PSU	173.476	0,93	183.844	1,2
SFIO			2.304.330	15,2
FGDS	4.460.612	24,01		
Rad. Cent-G			1.068.101	7
CNI			1.177.152	7,8
CD	1.647.287	8,86		
MRP			806.908	5,3
UNR-UDT			6.165.929	40,5
V ^e	7.985.381	42,99		
RI			241.853	1,6
Divers	302.999	1,62	—	—
Ext-D	28.437	0,14	16.943	0,1

TABLEAU IX
Les transferts en 1962 et ceux de 1967

PARTIS	Différence entre les deux tours	
	1962	1967
PCF	— 94.017	— 398.947
Ext-G PSU	— 246.657	— 281.511
FGDS (composantes)	+ 155.888	+ 641.001
V ^e (composantes)	+ 1.477.231	+ 1.402.305
CD (composantes)	— 634.748	— 804.652
Ext-D	— 129.836	— 158.570
Divers	—	— 722.004
Suffrages exprimés	+ 527.861	— 322.378

4. L'Assemblée en 1962 et en 1967

Il convient de tenir compte, dans l'examen du tableau comparatif présenté (tabl. X), des difficultés de la comparaison entre les non-inscrits de 1962 et ceux de 1967, la composition de ce groupe variant d'un scrutin à l'autre, entre divers gauche, modérés, sans étiquette, etc... De même, la situation complexe de la majorité en 1962 ne facilite pas

(51) Voir tableaux VIII et IX.

une exacte comparaison. Enfin, l'accroissement de 5 du nombre des sièges doit être présent à l'esprit pour mesurer la perte encourue par la majorité.

Sur les 482 députés sortants, 45 ne s'étaient pas représentés le 5 mars, et 35, pour la plupart UNR, étaient devenus suppléants. En plus des 7 éliminés au premier tour pour n'avoir pas recueilli 10 % des inscrits, 11 députés sortants s'étaient volontairement retirés entre les deux tours : 5 FGDS, 3 CD, 2 V^e République et un gaulliste dissident. Enfin, 82 ont été battus, dont 56 V^e République, 15 CD, 5 fédérés, 4 PC et 2 divers.

TABLEAU X

La composition de l'Assemblée nationale, avant et après le scrutin de mars 1967

PARTIS	1962	1967	Gains ou pertes
V ^e	230 UNR-UDT 34 RI 12 Cent. Démocratique 8 Non-inscrits	244	— 40
Cent. Démocratique	42	27*	— 15
SFIO	66	116**	+ 12
Rass. Démocratique	38		
PCF	41	73	+ 32
Ext-G PSU	2	8	+ 6
Non-inscrits	9	17	—
Total	482	485	

* Le groupe centriste à l'Assemblée nationale, après l'adhésion de plusieurs modérés, compte cependant près de quarante parlementaires.

** De même, grâce à l'adhésion de quelques députés d'extrême-gauche, la FGDS est représentée par plus de 120 élus.

Par contre, 163 députés sont de nouveaux élus au sein de l'Assemblée nationale : 63 V^e République, 45 fédérés, 37 communistes, 8 Centre démocrate, 6 divers et 4 PSU, ce qui ne signifie pas pour autant que ces nouveaux élus remplissent leur premier mandat.

Si les rapports d'influence des composantes d'un parti minoritaire, appartenant à une gauche minoritaire, ne peuvent servir de base à des hypothèses de gouvernement, ils autorisent à juger de la minorité réelle de la Fédération. Or, sur les 116 élus FGDS, 16 seulement viennent de la Convention des Institutions républicaines, où sont les forces les plus jeunes et les plus dynamiques, par rapport aux 76 députés SFIO et aux 24 radicaux.

Le recul de la majorité est lié à l'échec de l'UNR qui perd 30 sièges, alors que les Républicains indépendants en gagnent 10. L'action de M. Giscard d'Estaing, qui a constitué un groupe parlementaire distinct,

s'en trouve naturellement renforcée. Quoi qu'il en soit des motifs du recul enregistré par la majorité, et notamment par sa fraction « orthodoxe », la presse, tant nationale qu'étrangère, en a déduit un ébranlement du mythe gaulliste, phénomène auquel chacun donne l'explication de sa tendance.

La plus répandue consiste à prétendre que la politique économique et sociale du général de Gaulle lui a occasionné ce travers. D'autres font volontiers grief au chef de l'Etat d'avoir, par son voyage à Moscou, « exorcisé le péril rouge » (52). On insiste encore sur le peu d'importance pris par la politique étrangère dans la campagne électorale, cette explication pouvant également justifier, dans une certaine mesure, les résultats du Centre démocrate.

En tout état de cause, qu'il s'agisse des admirateurs du gaullisme ou de ses détracteurs, tous s'accordent à reconnaître qu'au-delà de la politique économique et sociale, dont on a fait l'enjeu matériel du scrutin, c'est aussi, et surtout, les principes de toute la politique menée par le régime actuel que l'électorat a jugé.

Dans une autre perspective, les élections de mars 1967 marquent un progrès de la tendance au bipartisme, encore que le centrisme, en voie de désagrégation depuis 1958, puisse redresser la situation. Cette éventualité constitue d'ailleurs l'axe autour duquel s'oriente le débat, les uns interprétant les élections comme une mutation définitive conduisant au dualisme, les autres n'y voyant qu'une évolution de circonstance, destinée à se renverser dans l'après-gaullisme (53).

(52) *Le Monde*, 15 mars 1967, p. 1.

(53) *Le Monde*, Maurice Duverger, 19-20 mars 1967, p. 9.

